379.1570944 M294R c.1
Manuel, Eugene
Rapport sur le concours d'a
R.W.B. JACKSON LIBRARY
OISE CIR
3 0005 03064 5496

379.1570944
M294R

THE LIBRARY

The Ontario Institute

for Studies in Education

Toronto, Canada

LIBRARY

THE ONTARIO INSTITUTE
FOR STUDIES IN EDUCATION

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/rapportsurleconc00manu

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS D'AGRÉGATION

POUR

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES

EN 1890

40427

PAR

M. EUGÈNE MANUEL

INSPECTEUR GÉNÉRAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

MEMBRE DU CONSEIL SUPÉRIEUR

PARIS

ARMAND COLIN ET Cie, ÉDITEURS

1, 3, 5, RUE DE MÉZIÈRES

1891

373.113
M294R

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS D'AGRÉGATION POUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

DES JEUNES FILLES (Lettres), en 1890 (1).

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai l'honneur de vous adresser mon Rapport annuel sur le huitième concours d'agrégation pour l'enseignement secondaire des jeunes filles (ordre des lettres).

Les épreuves écrites ont eu lieu les 16, 17, 18 et 19 juillet. Les épreuves orales, commencées le 2 août, ont continué jusqu'au 14 inclusivement.

En 1889, 53 aspirantes s'étaient fait inscrire; 45 seulement avaient pris part aux épreuves écrites. Cette année, le chiffre des aspirantes a été de 58; 51 ont paru aux compositions : soit 6 de plus que l'an passé; 25 d'entre elles ont été déclarées admissibles. L'admission définitive, par une sévérité qui s'accroît pour des motifs que nous avons exposés dans notre précédent Rapport, n'a été accordée qu'à 7 admissibles.

On a pensé qu'il ne serait pas indifférent de faire connaître l'âge des aspirantes : 2 n'avaient que 21 ans; elles n'ont point réussi; 17 avaient de 22 à 25 ans : 2 ont été reçues agrégées, dont la première du concours; 23 avaient de 25 à 30 ans : elles ont fourni 2 agrégées; 8 dépassaient la trentaine : 2 d'entre elles ont atteint le but; 1 dépassait 40 ans et a échoué.

Sans vouloir exagérer la valeur de ces renseignements, ni pré-

(1) Composition du jury : MM. Manuel, inspecteur général de l'instruction publique, membre du Conseil supérieur, président; Levasseur, membre de l'Institut, professeur au Collège de France; Darlu, professeur de philosophie au lycée Condorcet; Beldame, professeur de grammaire au collège Rollin; Bossert, inspecteur général pour les langues vivantes; Addison, professeur honoraire d'anglais au lycée de Bordeaux.

tendre en tirer des conséquences qui ne seraient pas toutes fondées, nous pensons qu'ils servent à expliquer quelques mécomptes, qu'ils font voir la difficulté de la lutte, et qu'ils indiquent, en tout cas, que l'âge et l'expérience de l'enseignement entrent pour une part très appréciable dans les résultats d'un concours où les intelligences distinguées ne sont point rares.

D'une façon générale, il ne faut pas que nos aspirantes (et nous songeons surtout aux plus jeunes) fassent trop de fonds sur les dons naturels, incomplètement cultivés. Plusieurs d'entre elles ont trahi ce qu'il y avait encore de superficiel et d'un peu incohérent dans leur savoir, et montré combien quelques qualités brillantes, une certaine facilité à tout comprendre, ou plutôt à tout reproduire, une parole aisée et alerte suppléaient mal à l'exactitude des connaissances, à la sûreté du jugement, à l'esprit de suite, à la méthode. Le talent, nous l'appelons, nous le cherchons, nous le stimulons; autant que possible, nous le récompensons : mais à la condition qu'il témoigne d'une préparation sérieuse, et qui ne soit pas en surface. L'*Agrégation* est le degré le plus élevé des épreuves de l'enseignement; bien qu'une année seulement, ce qui est peu, la sépare du *Certificat d'aptitude*, il faut qu'elle s'en distingue, et qu'une plus grande maturité de l'esprit s'y fasse déjà sentir; les connaissances doivent être solides et variées : mais nous exigeons l'art de les bien mettre en œuvre, de les communiquer, de les faire fructifier ailleurs. Le savoir de nos professeurs doit être un moyen, non un but; nous voulons former des âmes, et des âmes de femmes; tous nos exercices y doivent aboutir, et cette préoccupation ne saurait être trop visible chez nos aspirantes. Plusieurs de celles qui nous ont paru le mieux douées se sont montrées novices dans leur profession, et médiocrement en état de faire tourner leur science au profit de leurs élèves. Ces vives lueurs ne sont pas la lumière égale que l'enseignement réclame; il n'y faut point de feux à éclipses. Celles à qui il arrive de voir juste et de bien éclairer les choses ont sur leurs concurrentes un grand avantage; celles qui se trompent vont trop souvent jusqu'au bout de leurs erreurs, et les ressources mêmes dont leur esprit dispose ne leur servent alors qu'à s'égarer plus avant. De là, des échecs inattendus et regrettables. Ce qui a prévalu finalement sur les rencontres heureuses, sur les aperçus ingénieux, mais aussi sur les inégalités et les écarts, c'est le bon sens aimable, la maturité rassurante, la parole maîtresse de la pensée et d'elle-même. Peut-être les défaites dont on s'est ému ne sont-elles que des accidents : mais tout accident s'explique. Ajoutons que le concours a été supé-

rieur à celui de l'an dernier, et les aspirantes plus âgées, à la fois, et plus nombreuses. Voilà de quoi panser quelques blessures, calmer quelques plaintes.

Mais arrivons aux épreuves mêmes, pour y trouver la matière d'observations plus précises.

I. — Épreuves écrites.

1° COMPOSITION SUR UNE QUESTION DE LITTÉRATURE

SUJET. — La Bruyère a écrit : « Il y a dans l'art un point de perfection, comme de bonté et de maturité dans la nature; celui qui le sent et qui l'aime a le goût parfait; celui qui ne le sent pas, et qui aime en deçà ou au delà, a le goût défectueux. Il y a donc un bon et un mauvais goût, et l'on dispute des goûts avec fondement. » Vous expliquerez, vous apprécierez l'opinion de La Bruyère; vous appliquerez surtout ses idées à la littérature, et vous puiserez vos arguments et vos exemples dans l'histoire des lettres françaises.

Il serait aussi injuste qu'invraisemblable de dire que, sur les cinquante et une copies corrigées, il ne s'en est pas trouvé un assez grand nombre présentant, pour le fond et la forme, des qualités réelles, ni que les copies réservées surtout n'offrent point de mérite. Peut-être même à des juges étrangers à nos études et à nos concours paraîtrions-nous très exigeants et très difficiles. Il faut pourtant dire la vérité : ce qu'on obtient le plus malaisément dans les matières comme celle que nous donnions à traiter, c'est la parfaite intelligence du sujet. Ou l'on n'en aperçoit qu'une partie, ou l'on étend démesurément le champ qu'on veut parcourir, et la question du goût devient ici tout un cours de littérature. On est presque toujours trop long; on craint de n'en pas dire assez, et l'on tient à accumuler, sans utilité, des connaissances qui n'ont avec le sujet qu'un lointain rapport.

Une première erreur a été commise. Faute d'avoir étudié avec soin l'énoncé, la plupart des aspirantes n'ont pas vu qu'il était question non seulement des auteurs et du goût dont ils font preuve dans leurs ouvrages, mais de tous ceux qui lisent, qui jugent, qui veulent se rendre compte de la valeur d'une œuvre d'art, et déterminer selon quels principes elle a été faite. *Sentir*, *aimer* le point de perfection dans l'art, cela concerne tout autant le public que l'auteur ou l'artiste; les deux questions sont connexes, et lorsque nous donnons ce sujet à des professeurs, dans un concours d'enseignement, il est bien évident que nous voulons surtout connaître d'après quelles règles les maîtresses de nos lycées expliqueront

les textes, et comment elles formeront le goût de leurs élèves. Il ne s'agissait pas de disserter sur l'art d'écrire, de prendre parti pour ou contre Boileau, ou de reconstruire le *Temple du goût*, en y mettant ceux que Voltaire en aurait écartés. Nous ne demandions pas davantage une étude philosophique sur le sens du beau, sur le sens esthétique; le goût est autre chose encore que le jugement général que nous portons sur les choses belles; c'est un discernement prompt et instantané qui fait reconnaître dans une œuvre d'art ce qu'elle a de plus louable, comme le palais, avant toute réflexion, décide des impressions, agréables ou non. Mais le goût sensuel, où les préférences personnelles ont leur place, ne saurait se comparer au goût intellectuel, produit d'une culture spéciale de l'esprit et même de la sensibilité, en rapport intime avec le sens moral, fondé sur un ensemble d'observations et de règles assez larges pour s'appliquer à la diversité des temps et des lieux et ne pas entraver l'essor des génies les plus originaux, assez précises pourtant et assez incontestées pour constituer le code de la raison éclairée, et permettre d'admirer, au même titre, et pour des motifs pareils, un monument, une statue, un tableau, une œuvre de poésie ou de musique, quelque diverses qu'elles puissent être pour des juges prévenus ou des esprits incultes et bornés.

C'est pourquoi il ne fallait pas s'en tenir uniquement au XVIIe siècle, mais arriver jusqu'au nôtre, et montrer que la conciliation est possible entre les systèmes en apparence les plus contraires. Il fallait étudier comment se fait l'éducation du goût, ou comment le mauvais goût s'introduit chez un peuple, par la lassitude du type officiel, par la recherche du nouveau, par le progrès des idées, par le changement des mœurs, par l'imitation étrangère, par d'autres causes encore, sans que la pensée de La Bruyère en soit sensiblement altérée. Mais il était nécessaire surtout d'expliquer ce qu'il entendait par aimer *en deça* ou *au delà*, et ce qu'était, en somme, ce point de perfection, qu'il compare à l'exquise maturité d'un fruit, et sur lequel ne se trompent plus ceux qui ont appris, par la comparaison, à le bien reconnaître, et en ont une fois goûté la délicate jouissance.

Nous ne parlons pas de quelques aspirantes qui ont mis en doute qu'il y eût même un goût et des principes de goût, et qui ont proclamé la liberté sans limites, non pas du génie seulement (on le leur pardonnerait presque) mais de l'imagination, quelle qu'elle soit, et dans toutes ses aberrations. Nous demanderions volontiers à ces jeunes filles si elles admettent ces fantaisies déréglées dans leurs vêtements et leur toilette, et si elles appliqueraient à elles-mêmes

ces théories irréfléchies. Elles sont femmes, et elles nieraient le goût? Elles n'accepteraient pas cette grammaire de la parure, qui a été écrite, ne tiendraient nul compte des formes et des couleurs, et accorderaient toute licence aux folies de la mode? Elles reculeraient devant les conséquences.

Nous ne rappellerons également que pour mémoire quelques copies où le texte de La Bruyère ne semble même pas avoir été lu avec attention; où les affirmations vagues, les jugements hasardés ou confus, les contradictions, les omissions, les erreurs graves ont dénoté, une fois de plus, un sens critique incomplet ou une préparation insuffisante. Ces aspirantes sont professeurs ou le seront demain, et elles seraient incapables de dire ce qu'il faut entendre par un goût pur ou dépravé? Elles loueront, elles blâmeront sans donner leurs motifs? Elles enseigneront à écrire sans apprendre à juger, à choisir? Que celles-là sachent bien que nous voulons une doctrine littéraire, comme nous voulons une doctrine morale, et que l'heure où nous sommes l'exige impérieusement.

Quant à la forme et au style de la plupart de ces compositions, ils donneraient lieu à bien des observations et à bien des réserves. Ici, l'on disserte avec une lourdeur didactique que le sujet ne comporte pas; ces sortes de devoirs doivent être de construction élégante et légère; il n'y fallait pas tant de moellons et de pierres de taille. Là, au contraire, on abuse du ton familier, décousu, négligé; on ne fait ni à la pensée ni au style une toilette convenable. Dans les meilleurs devoirs, du bon sens, de la suite, une parole aisée et agréable, de jolies phrases, des mots heureux, des vues ingénieuses; presque jamais une page entière, ni même un paragraphe entier, à citer, à détacher.

Le maximum était 25 points pour cette composition; une seule aspirante a mérité 20; sept ont atteint 18 ou 19 points; quinze sont restées au-dessous de 17 et au-dessus de 13; vingt-sept n'ont pas eu 13 points; une douzaine n'en ont eu que 5, 6 ou 7 : c'est trop peu.

2° COMPOSITION DE LANGUE FRANÇAISE

Sujet. — On a dit quelquefois : « La grande attention qu'on porte aux mots empêche de penser. » Que faut-il croire de ce reproche qu'on a souvent adressé aux études grammaticales?

Nous n'avons pas à traiter nous-même ici à fond le sujet de cette composition. Peu d'aspirantes l'ont bien saisi; quelques-

unes, qui l'ont entrevu, ne l'ont pas abordé franchement, et se sont égarées à l'entour. Sont-ce donc des énigmes que nous proposons? Avons-nous affaire à des écolières novices, et non à des esprits déjà formés et qui ont, ailleurs, fait leurs preuves? N'a-t-on pas vu que nous voulions opposer à l'étude surannée et stérile d'une grammaire qui verrait dans les mots et les règles leur propre raison d'être une autre grammaire, plus vivante, plus féconde, inséparable des choses, modelée sur elles, docile servante de la pensée même? Oublie-t-on que les grammairiens et les grammaires n'ont paru qu'après le développement spontané des langues, souvent même après les chefs-d'œuvre des littératures; et que les mots, les formes, les tours, les syntaxes ne sont que les évolutions de la pensée active, vérifiées, classées, coordonnées, contrôlées après coup? Tout mot a été pensé d'abord; toute opération matérielle du langage a été une modification de l'esprit, avant d'être la variation d'un son articulé; et supposer qu'en prêtant aux mots trop d'attention on fait tort à la pensée, c'est croire que l'outil n'a point de relation avec l'œuvre, quand l'œuvre ici crée son outil, est outil elle-même.

La plus grande exactitude et la plus rigoureuse propriété de l'expression représentent le plus grand effort de l'esprit. Les beautés les plus éclatantes du style sont des inspirations directes de la pensée, et ses plus rares finesses l'inconscient emploi d'une grammaire latente. Une expression obscure, un terme impropre sont une maladresse, un mensonge ou une hypocrisie de la pensée. La justesse des mots est à la justesse des idées ce que la ressemblance d'un portrait est au visage même; c'est ce qui rend si lumineux le style de Pascal, si nette et si claire la langue de Voltaire. On se dit : « Voilà la pensée, c'est elle; impossible de ne pas la reconnaître! Cette page parfaite est doublée d'une parfaite grammaire. » Et, puisque nos aspirantes doivent enseigner ces matières, qu'est-ce que bien écrire et bien parler, sinon choisir et trouver précisément pour chaque idée et chaque sentiment, et pour les moindres nuances de l'une et de l'autre, le mot le plus expressif, le mieux ajusté, celui qui, une fois trouvé, fait juger tous les autres pauvres et misérables? La Bruyère lui-même l'a dit parfaitement dans un passage souvent cité, et il fallait s'en souvenir. Suffirait-il d'un dictionnaire ou d'une grammaire pour bien écrire? A ce compte les étrangers instruits, à qui nos grammaires et nos vocabulaires sont souvent plus familiers qu'à nous-mêmes, l'emporteraient sur nos meilleurs écrivains.

L'application que l'on apporte aux mots n'est donc que la vie

même qu'on leur restitue; dictionnaires et grammaires ne sont que des herbiers. La syntaxe, avec l'étude de ses constructions et de ses tours, n'est que le mouvement de la pensée en marche, avec son pas, son allure et son geste. Et la linguistique, cette science à peu près nouvelle, lors même qu'elle ne s'occupe que d'expliquer la présence, la suppression ou l'altération d'un son et d'une lettre, enregistre encore des faits de l'intelligence, des lois de l'esprit, dont elle révèle le secret longtemps caché.

En résumé, bien penser exige la plus grande somme d'attention aux mots, et bien parler ou bien écrire exige la plus grande préoccupation possible de la pensée : car on ne parle que par et pour la pensée.

Dans presque aucune copie nous n'avons trouvé les véritables développements du sujet. On aborde une foule de points, on ne s'arrête à aucun; on passe parfois à côté de la question sans la voir. On n'avait ni à faire l'histoire de la grammaire, ni à s'occuper de la réforme de l'orthographe, ni à rechercher s'il est indispensable aux femmes de savoir le latin, ni à imaginer l'origine du langage, ou à déterminer l'influence de la langue sur les progrès de la civilisation. On sait beaucoup de choses, mais on les présente à contre temps; et nous avons vu avec regret, dans bon nombre de compositions, que ces mêmes aspirantes à qui plaît la grammaire, et qui en ont fait une étude spéciale depuis l'école primaire, ne sont pas en mesure d'en attester la haute utilité pour le développement de l'esprit, ni d'en affirmer la vertu propre.

Cette composition, contrairement à ce que nous avons vu dans les précédents concours, est plus faible que l'épreuve de littérature. Le maximum étant 20, aucune copie n'a dépassé 14, et 4 seulement ont atteint ce chiffre; 6 ont obtenu de 11 à 13; toutes les autres (41) sont restées au-dessous de 8, plusieurs au-dessous de 5.

3° COMPOSITION D'HISTOIRE

Sujet. — Annibal.

C'était, l'an passé, Périclès, la plus noble et la plus originale figure de la Grèce ancienne. Cette fois, c'est le personnage extraordinaire d'Annibal. On ne nous accusera pas d'aller chercher bien loin, aux époques difficiles ou obscures, les notions d'histoire que nous demandons à de futures agrégées; mais nous voulons des connaissances précises avec l'art de les bien disposer; nous voulons surtout un sentiment vif des temps, des événements et des personnages dont on parle.

La composition a été, en général, satisfaisante. Le sujet était de ceux où l'ignorance n'eût pas été admissible. La deuxième guerre punique est une des parties de l'histoire romaine les plus connues, et la figure d'Annibal est frappante. Mais il y avait deux écueils à éviter : ou de faire une simple rédaction d'histoire, ou de ne tracer que des portraits, sans s'inquiéter assez des faits, sans en donner exactement la suite et le détail. Nous avons trouvé, tour à tour, dans les copies, l'un et l'autre défaut. Ce sont tantôt des résumés sans vie, formés de notes transcrites au courant de la plume; tantôt de simples portraits, accompagnés de jugements plus ou moins contestables. Trop souvent, c'est la froideur d'une rédaction, que rien ne vient animer, et qui est à l'histoire ce qu'est la carte géographique par rapport à la géographie véritable du pays qu'on y voit dessiné. On vit trop avec les *Précis;* on n'a pas assez lu Polybe et Tite-Live: on oublie que c'est aux sources mêmes que le passé a son écho le plus sonore; le drame de l'histoire ne revit bien que dans les textes. Il n'est pas permis d'ennuyer avec Rome et Carthage, avec Scipion et Annibal. Sans demander à nos aspirantes l'émotion que nous avons ressentie, lorsqu'il nous a été donné de voir, près de Tunis, les collines nues, les ravins empierrés, la rive déserte et méconnaissable où fut Carthage, nous voudrions, dans le récit de ces grandes luttes, une expression plus intense et plus de chaleur d'âme. Surtout, il fallait mettre bien en relief le personnage principal, concentrer sur lui l'intérêt, ne pas l'abandonner presque, après son départ d'Italie, mais l'accompagner jusqu'à sa mort, trop négligemment rappelée dans bien des compositions. C'est que l'art d'intéresser est l'art même de composer. Trop court, le travail n'a plus rien d'attachant, et le récit ne laisse qu'une impression vite effacée; trop long, il se traîne et fatigue l'attention. Ici, c'est le préambule qui manque, et là c'est la conclusion qui fait défaut. Nous ne parlons, bien entendu, que des copies les plus faibles, et nous signalons leurs torts aux aspirantes qui n'ont pas réussi : elles se reconnaîtront dans nos critiques.

20 étant le maximum, une copie a mérité 19; deux ont eu 17; trois ont eu 16, et trois 15; de 15 à 10, nous avons noté treize devoirs; 28 sont restés au-dessous de 10; et, sur ce nombre, douze n'ont obtenu que 4 et 5 points. Ajoutons, non sans regret, que deux des meilleures compositions d'histoire n'ont pu assurer l'admissibilité à celles qui les avaient faites, trop faiblement notées pour le reste. C'est un avertissement.

II. — Épreuves orales.

1° EXPLICATION DES TEXTES

Que n'a-t-on pas dit, que n'avons-nous pas dit nous-même, dans nos précédents Rapports, sur cette épreuve capitale de nos concours, qui est la pierre de touche des études littéraires? Quel plus sûr moyen d'apprécier le mérite de nos aspirantes que de les mettre aux prises avec un de ces beaux textes de prose ou de vers choisis avec soin dans les meilleurs auteurs; de leur demander de bien lire d'abord, puis de montrer, dans un exercice essentiellement scolaire, leur savoir, leur jugement, leur goût, la finesse et la pénétration de leur esprit, leur sensibilité (s'il y a lieu), toutes les qualités d'expansion et de communication, sans lesquelles il n'est point de bon professeur?

C'est ici qu'il importe de tenir compte des principes que nous avons exposés plus haut, au sujet des mots, qui ne sont que le produit visible et la manifestation matérielle des idées, et auxquels on ne saurait ramener servilement le commentaire d'un texte, comme quelques-unes de nos aspirantes persistent à le faire. Le progrès signalé l'an dernier se maintient cependant; il s'accentue même. On consent à voir, avant tout, dans un morceau, la pensée de l'auteur; on la dégage, on l'étudie, on l'analyse; on en fait comprendre les idées selon leur enchaînement et leur valeur spéciale; on pénètre dans les sentiments intimes de l'écrivain, on essaie de s'identifier avec lui et de vivre de son âme; on sait replacer le passage dans son milieu, dans son temps, mais en faire voir aussi l'intérêt général et la beauté absolue. Si c'est un poète qu'on explique, on le juge comme il faut juger un poète, on discerne les beautés propres à la poésie, son langage, ses tours particuliers, ses images, sa musique; on ne craint plus d'admirer, d'être touchée, de se livrer à l'entraînement des beaux vers. Ajoutons qu'on lit mieux, d'une façon plus posée, plus réfléchie; on déclame moins, on trouve le ton juste, on est simple et naturelle. Encore une fois, il y a progrès.

Mais il faut pourtant signaler quelques défauts trop fréquents : on paraphrase les morceaux plus qu'on ne les juge réellement; on note des impressions vagues, au lieu de fixer des observations précises; on s'attarde à des digressions inutiles; on s'arrête à des minuties ou à des banalités; on ne franchit pas assez rapidement les parties accessoires, pour aborder l'essentiel; on

connaît trop peu l'histoire littéraire, surtout celle de l'antiquité, qui permettrait, entre les prosateurs ou les poètes, d'ingénieuses comparaisons, des rapprochements toujours si agréables dans une classe; on ne signale pas les sources; il semble que chaque morceau soit sans parenté, et qu'il n'y ait point de famille pour les beautés oratoires ou poétiques.

Les textes étaient empruntés à nos plus grands poètes, de Malherbe à Victor Hugo, à nos plus grands prosateurs, de Montaigne à Chateaubriand : ils avaient pu, d'avance, être étudiés, puisque nous avons un programme annuel; ils étaient préparés, en outre, avant l'épreuve. Nous ne prenons donc pas nos aspirantes au dépourvu, et nous avons le droit de nous montrer plus exigeants à l'agrégation qu'au brevet simple ou au brevet supérieur. C'est dans la bonne explication d'un texte que le talent du maître se fait voir de prime abord. Or, nous sommes loin d'avoir tout obtenu, soit pour l'exacte intelligence et le juste sentiment des choses, soit pour la délicatesse du goût, soit pour la connaissance des mots, de leur valeur, de leur emploi, de leur origine, de leur histoire.

Sur nos 25 admissibles, 14 ont atteint ou dépassé la moyenne 10, sans qu'aucune ait dépassé 14; 2 seulement sont descendues au-dessous de 7.

2° CORRECTION D'UN DEVOIR

Cette épreuve a toujours été la plus faible; c'est celle aussi où les aspirantes déjà professeurs ont un plus sensible avantage sur les nouvelles venues, qui n'ont pas enseigné dans une véritable classe. Les devoirs que nous donnons à corriger sont choisis d'une façon toute spéciale parmi les copies empruntées aux diverses classes des lycées de jeunes filles. Ces compositions sont assez distinguées pour mériter d'être louées, et assez défectueuses encore pour donner prise aux observations critiques. Or, c'est cette part d'éloges et de blâme qui n'est pas assez judicieusement faite; on a peur de se compromettre en approuvant, peur de se risquer en critiquant : de sorte qu'on ne s'aventure pas, et qu'on s'en tient à des commentaires puérils ou insignifiants. Sans doute, il est difficile de se croire dans une chaire, d'interpeller l'élève invisible, d'intéresser à une correction en l'air, dans des conditions si différentes de la pratique, et sans avoir d'autorité, sans oser en prendre, parce qu'on est devant des maîtres, non devant des élèves, et qu'on se sent jugé au moment même où l'on juge. Mais nous

prisons d'autant plus cette autorité et cette décision, quand nous les rencontrons; et si l'on sait, en outre, donner une idée exacte du devoir, apprécier le sujet, le traiter après l'élève, faire preuve d'imagination, de goût, de bonne humeur ou, si la matière le comporte, d'élévation d'esprit, de pénétration, de force : nous reconnaissons, à ces signes, même naissants, le professeur qu'il nous faut. Nous ne dirons rien de celles de nos aspirantes qui ont fait preuve d'ignorance en littérature, ou nous ont montré un goût à peine formé. Comprendra-t-on qu'ayant à corriger un devoir dont le sujet était : « Voyage autour de ma chambre », l'aspirante n'ait pas même fait mention du chef-d'œuvre de Xavier de Maistre? Dans une autre copie, une lettre de la duchesse de Bourgogne à sa mère, sur son arrivée à la cour de Louis XIV et sur son mariage, l'élève avait très heureusement écrit : « Je passai le pont, et me voilà fille de France. » Il s'est trouvé une aspirante, évidemment troublée, pour juger triviale et vulgaire cette opposition ingénieuse entre un détail très simple, d'ordre tout matériel, et la situation nouvelle faite à la jeune princesse. Il fallait applaudir à une pareille trouvaille de style, et non la blâmer. N'insistons pas sur ces preuves d'inexpérience. Huit notes seulement ont dépassé la moyenne, sans s'élever au-dessus de 14; ce chiffre n'a été obtenu qu'une fois; 9 épreuves ont été cotées 7 et au-dessous.

3° LEÇON SUR UNE QUESTION D'HISTOIRE

Dans les *Instructions, programmes et règlements* sur l'enseignement secondaire, que vous avez récemment fait paraître, monsieur le Ministre, et qui peuvent convenir avec un égal avantage aux professeurs des deux sexes, nous ne saurions trop recommander à nos aspirantes à l'agrégation la partie qui concerne le rôle de l'enseignement historique dans l'éducation, avec les utiles développements sur la théorie et sur la pratique de cet enseignement. Combien elles auraient à profiter, pour les leçons qu'elles nous font entendre, des conseils relatifs au choix des faits et des personnages, ainsi qu'à l'emploi simultané de la méthode démonstrative et de la méthode pittoresque! Combien elles devraient aussi se persuader que si l'histoire n'est pas par elle-même une école de moralité, elle peut, elle doit pourtant servir à fortifier le sentiment moral, quand le professeur, sans dogmatiser ni déclamer, sait tirer de la vérité historique les leçons de l'expérience ou les inspirations du patriotisme.

Les bonnes leçons, comme nous l'avons vu chaque année, ne

nous ont pas manqué, moins nombreuses cependant et moins distinguées que d'ordinaire. Trois aspirantes seulement ont mérité la moyenne 16; cinq sont arrivées à 14; neuf autres ont dépassé la moyenne 10; huit sont restées au-dessous de 10, et même assez loin de cette moyenne.

Le principal défaut de ces leçons est dans l'abondance stérile des détails, qui ne se rachète pas toujours par une exactitude rigoureuse. En limitant à un petit nombre de questions le champ de la préparation (et nous l'avons encore réduit cette année), nous avons clairement fait comprendre que nous voulions donner à nos aspirantes l'habitude et le goût des recherches sérieuses, des lectures étendues, des sources mêmes; les arracher à la préparation superficielle d'un simple Cours, où de bons Précis et la mémoire pourraient suffire; les exercer à creuser quelques sujets importants, afin de pouvoir dégager elles-mêmes la matière de leur enseignement; se mieux identifier avec le passé pour le faire revivre, choisir, élaguer, ordonner, faire vraiment œuvre de professeur. C'est en sachant beaucoup qu'on reconnaît qu'il faut se restreindre, et dans quelle mesure; c'est quand on a peu à dire, qu'on ne se résigne à aucun sacrifice; et c'est aussi quand on a peu d'idées qu'on se rejette sur les menus faits, sur le détail des guerres et des négociations, au lieu de s'établir en une place où l'ensemble des choses se laisse bien apercevoir. Dans bon nombre de leçons, peu instructives et peu intéressantes, la question principale était tardivement abordée; les digressions inutiles faisaient surcharge, ou semblaient des pièces rapportées et plaquées; les conclusions étaient nulles ou incertaines; faute de temps et de réflexion, quelques leçons, trop longues au début, s'arrêtaient court, quand la demi-heure réglementaire était épuisée. La facilité laissée aux aspirantes de consulter, pendant deux heures de préparation, un dictionnaire historique, les entraînait quelquefois à faire de leur leçon une véritable paraphrase de l'article du dictionnaire, aussi dépourvue d'intérêt qu'une rédaction d'élève. C'est qu'un dictionnaire ne peut fournir que le crayon des faits, et qu'on n'y saurait trouver ni l'aspect des lieux, ni la physionomie des personnages, ni les détails typiques, ni les anecdotes qui font vivre les hommes, ni leurs paroles, ni leur vie morale, ni rien de ce qui constitue vraiment l'âme de l'histoire. Quant à la forme donnée à la plupart de ces leçons, elle a été correcte, et le ton en était convenable; notons un peu de précipitation, quelque tendance à l'emphase, une phraséologie d'école, quand les mots les plus simples seraient préférables; rarement un accent pénétrant et convaincu; le plus

souvent une récitation qu'on a hâte d'achever et à laquelle une classe ne prendrait que peu de plaisir, ne prêterait peut-être que peu d'attention (1).

4° LEÇON SUR UNE QUESTION DE GÉOGRAPHIE

Ces leçons furent, on s'en souvient peut-être, la surprise et le triomphe de nos premiers concours. Avons-nous eu tort de trop louer, de trop admirer? A-t-on reporté ailleurs plus de travail et d'effort? Nous faisions déjà, l'an dernier, bien des réserves. Nous les ferons encore. La mémoire nous a toujours servi tout ce que nous attendions d'elle, et au delà. Nous voulons autre chose. Il faut que l'étude de la géographie se détache de plus en plus des nomenclatures sèches et arides. Elle est un instrument de réflexion et de raisonnement; elle doit parler à l'imagination; elle peut être une école de civisme et de patriotisme; elle doit avoir une portée sociale et morale. Le sol parle une langue de plus en plus claire; la terre nous fait ses confidences; agriculture, industrie, commerce, tout se tient; les lois, les idiomes, les cultes, les mœurs ont des rapports avec les continents, avec les climats, avec les monts, les fleuves ou les mers. Sans faire aux théories ambitieuses une place qui aurait ses périls, il importe de montrer partout l'homme qui, géographiquement, se montre dans l'espace ce qu'il a été dans le temps, et revit son histoire de pays en pays, sauvage ici comme aux âges préhistoriques, et là donnant le spectacle d'une civilisation que rien n'arrête plus. En ce siècle de communications de plus en plus faciles, de lointains voyages, de reproduction des sites, des aspects, des monuments, des types par les moyens les plus exacts, enseigner la géographie, c'est voyager, c'est voir et faire voir par l'esprit ce que les yeux n'ont pas vu; c'est une évocation perpétuelle, comme l'histoire est une résurrection.

Voilà ce dont nos aspirantes ne sont pas encore assez pénétrées. On apprend encore trop de noms inutiles; on ne lit pas les voyages,

(1) Nous indiquons ici, à titre de document utile à nos aspirantes, quelques-uns des sujets de leçons tirés au sort parmi les matières indiquées pour le concours de 1890 : Le royaume de Macédoine depuis Philippe II jusqu'à la conquête romaine. — La Ligue achéenne et la fin de la Grèce. — La troisième guerre punique. — Le khalifat de Cordoue. — L'empire des Arabes et la civilisation arabe à l'époque des premières croisades. — La guerre de succession d'Espagne et les résultats généraux de la politique de Louis XIV. — Les grands traités de paix de 1713 à 1783. — La politique maritime de l'Angleterre et de ses colonies au XVIIIe siècle. — Les agrandissements de la Russie au XVIIIe siècle. — Histoire de la Prusse de 1701 à 1795. — Mirabeau. — Les campagnes de Bonaparte en Italie; etc.

les relations, les descriptions de pays; les leçons ne sont pas *illustrées;* il semble qu'on s'en soit tenu aux géographies élémentaires et aux atlas. Le programme était restreint; il comportait une préparation solide, et la France, en particulier, méritait d'être étudiée à fond. Des leçons que nous avons entendues, et qu'on refera sans doute toutes pareilles dans les classes de nos lycées, bien peu sont de nature à exciter l'intérêt, à parler à l'imagination, à faire vivre les noms propres; on a peur d'une description, on se garde d'une épithète, fût-elle simple comme celles d'Homère; et, d'autre part, nous n'obtenons pas toujours, comme compensation, un tracé précis au tableau, un rivage exact, un fleuve bien dessiné, une frontière rigoureuse. On emploie mal le tableau noir, on hésite sur la carte muette.

Deux leçons seulement ont atteint ou dépassé 16; 10 autres ont été notées de 10 à 14; toutes les autres sont restées au-dessous de 10, quelques-unes ont été cotées 5, 4 et même 3 (1).

5° LEÇON SUR UN SUJET DE PSYCHOLOGIE OU DE MORALE

Nous arrivons, monsieur le Ministre, aux dernières parties de ce long rapport, et vous ne nous saurez pas mauvais gré de nous arrêter, avec quelques détails, sur une épreuve à laquelle nous continuerons d'attacher d'autant plus d'importance qu'elle est unique dans le concours, et qu'elle n'est pas seulement destinée à nous renseigner sur le savoir de celles à qui nous confions l'éducation des jeunes filles, mais à nous apprendre dans quelles dispositions d'esprit et de cœur elles se trouvent, et quel sentiment elles ont des plus graves problèmes de la vie morale. La préparation par laquelle elles passent, à cet égard, est très diverse ; direction des maîtres qu'elles ont eus, à Sèvres ou ailleurs, dons naturels, lectures et études personnelles, influence des milieux, expérience acquise, courants d'opinions contraires auxquels il est difficile d'échapper : ce sont là autant d'éléments, souvent juxtaposés ou superposés, qu'il n'est pas toujours facile de discerner

(1) Nous croyons devoir également indiquer quelques-uns des sujets tirés au sort pour la géographie : Le littoral de la France sur la Méditerranée. — Le système des canaux français. — Les principales lignes de chemins de fer en France. — Les bassins houillers et les principales industries groupées dans le voisinage de ces bassins. — Les principales cultures de la France et leur relation avec le sol et le climat. — Les États-Unis de l'Amérique du Nord, géographie historique et politique. — Le bassin du Mississipi, géographie physique et agricole. — Le Mexique et l'Amérique centrale. — Géographie physique du bassin de l'Amazone. — Les grands services maritimes par paquebots français et autres, qui desservent l'Amérique, etc.

dans les leçons de certaines aspirantes, à qui nul effort ne coûte, même de retenir ce qu'elles n'ont pas compris et de l'exposer avec assurance. Ni les textes ne les soutiennent et ne les guident ici, comme dans les épreuves littéraires ; ni les faits, comme pour l'histoire et la géographie. Et pourtant, il faut à des études supérieures à toutes les autres, et qui les vivifient toutes, une base solide ; non pas une doctrine officielle et imposée, mais enfin une doctrine, celle qui est la condition même de la vie morale et de la conception du devoir, celle qui justifie le maintien des études philosophiques dans l'enseignement secondaire, et soustrait les jeunes intelligences à la contradiction des systèmes, aux aberrations possibles d'une curiosité prématurément livrée à elle-même.

C'est avec regret que nous avons dû constater bien des fois les résultats médiocres que donnait l'épreuve de la leçon de morale. Nous n'en avons jamais voulu conclure une infériorité native de la force raisonnante, ni trancher une question pédagogique trop nouvelle, puisque l'enseignement secondaire public des jeunes filles est né d'hier, et n'a pu donner encore ses véritables fruits. L'enquête — c'est le nom que nous avons employé un jour — n'est pas close ; et telle de nos aspirantes en pourrait appeler d'un jugement précipité, dont le passé est impropre à fournir tous les éléments.

Si nous ne nous flattons pas trop, il nous semble que, cette année, on a essayé de suivre de plus près les conseils que nous adressons après chaque session d'examen, au risque de nous répéter. Nous n'avons vu reparaître que dans une seule leçon ces lambeaux de l'histoire des doctrines, qui nous rebutent si fort, parce qu'ils servent seulement à masquer le vide de la pensée et la faiblesse de la réflexion. En général, on serre de plus près les questions proposées ; le ton des leçons est convenable ; il est surtout plus simple et plus sérieux ; nous avons même entendu deux leçons d'un très ferme accent et qui relèvent honorablement ce concours.

Cependant, si la note 15 a été dépassée 2 fois et la note 10, 5 fois, trop de leçons encore sont restées au-dessous de la moyenne ; quelques-unes ont été notées 6, 5, 4 ; une a mérité le chiffre 2. Ainsi, malgré la légère amélioration que nous devions signaler, l'épreuve reste faible. Les aspirantes témoignent une extrême docilité à reproduire les idées de la psychologie et de la morale courantes ; elles ne paraissent pas oser les juger, ou les prendre à leur compte. S'il faut se décider, elles affirment et nient tour à tour, et n'aboutissent qu'à des conclusions vagues et hésitantes ; d'ordi-

naire, elles échappent le plus vite possible à la question précise que nous enfermons dans le texte de la leçon, pour revenir aux lieux communs et aux formules apprises. Au lieu de méditer sur le sujet, elles y adaptent ce qui paraît s'en rapprocher; elles passent la revue de leurs souvenirs; elles les assemblent confusément, sans s'apercevoir que la leçon est, à la fois, gonflée et vide.

Les maximes qu'elles nous font entendre sont excellentes; elles seraient même absolument rassurantes pour leurs convictions, si ces beaux mots de devoir, de dignité, de conscience, qu'elles emploient en toute sincérité, rendaient le son d'une vraie doctrine et servaient à attester des sentiments absolument personnels. Autant qu'il est permis d'en juger par cette épreuve, leur instruction, leur éducation morale ne les élève pas au-dessus de ce degré de la conscience vulgaire, où subsistent encore tant de contradictions, d'obscurités et d'erreurs. Si nous n'avions affaire qu'à de très jeunes filles, nous prendrions notre parti sur le peu de solidité des opinions qu'elles expriment. Mais ce sont des professeurs qui parlent; elles ont déjà, ou elles auront demain charge d'âmes; il est donc essentiel que l'on sente leur autorité et que leur enseignement laisse des traces durables.

On ne voit guère le moyen de faire comprendre cette insuffisance inconsciente du sens moral autrement qu'en le prenant sur le fait, dans un exemple qui soit, à la fois, une preuve et un commentaire de notre jugement. Il s'agissait *de la timidité et des moyens de la corriger*. Se souvenant, sans doute, de quelque lecture relative à l'étude des émotions, l'aspirante nous proposait de donner à notre visage l'expression du sentiment contraire, comme si l'on pouvait trouver quelque vertu morale dans les artifices du comédien, et comme si l'on corrigeait un défaut en le masquant. On ne demande pas au jeune homme timide d'affermir son front, mais son cœur. L'aspirante avait cependant remarqué avec finesse (car la psychologie réussit parfois mieux à ces esprits féminins que la morale) « que la timidité tient au désir de plaire joint à la persuasion où l'on est que l'on ne plaira pas ». Comment ne voyait-elle point l'application morale de cette ingénieuse remarque, et que si l'on réussissait à détourner d'elle-même l'attention d'une personne timide, pour la porter sur les idées ou les sentiments qu'elle voudrait exprimer, on lui inspirerait un peu de ce courage moral qui naît de la force des convictions, et qu'ainsi il ne resterait plus, à la fin, de cette timidité qui la trouble, qu'une sorte de pudeur de l'âme, dont nul ne contestera et ne voudrait supprimer le charme.

Il faut reconnaître, d'ailleurs, que l'instruction morale exige beaucoup de temps pour pénétrer jusqu'à l'âme et la vivifier ; que même elle n'opère ainsi que dans le calme des sentiments et par une sorte de méditation tranquille ; et qu'elle s'accommode assez mal de la fièvre d'une préparation rapide qui ne vise qu'au succès d'un examen. Mais il nous appartient de marquer le but, si difficile qu'il soit à atteindre. S'il est un conseil qu'il soit urgent de répéter à nos aspirantes, c'est de laisser de côté les livres élémentaires de psychologie et de morale, à l'approche des épreuves ; elles ont dû en épuiser déjà tout le suc, au cours de leurs études secondaires. Qu'elles écartent aussi tous les livres qui ne leur apportent que des notions toutes prêtes, des doctrines tout accommodées, et qu'il faut alors employer telles quelles. Au contraire, qu'elles recherchent un certain nombre de livres qui les fassent réfléchir, qu'elles osent feuilleter quelques textes originaux de la sagesse païenne ou chrétienne, qu'elles assistent au travail de quelque pensée puissante, qu'elles s'introduisent dans une grande doctrine et se donnent le spectacle de la méditation d'un vrai philosophe. Elles n'apprendront qu'à ce prix à bien raisonner elles-mêmes et à se montrer dans leur naturel.

Peut-être, monsieur le Ministre, la durée de deux heures accordée présentement à la préparation de la leçon de morale n'est-elle pas suffisante, et faudrait-il donner plus de temps à la réflexion. Plusieurs aspirantes nous ont dit qu'elles ne trouvaient pas, dans cet intervalle, le loisir de se pénétrer assez du sujet proposé, et qu'ainsi elles étaient entraînées à puiser dans leurs souvenirs les matériaux d'une leçon dont elles avaient aussi à préparer la forme. Il semble qu'on pourrait avec avantage porter de deux à trois heures la durée de cette préparation, comme on l'a fait pour la leçon d'histoire (1).

6° LANGUES VIVANTES

Nous n'avons pas cru devoir séparer, dans ce Rapport, les épreuves écrites des épreuves orales de langues vivantes : elles

(1) Nous indiquons ici, comme précédemment, quelques-uns des sujets que nos aspirantes avaient à traiter, et qui feront connaître dans quel sens nous désirons que cette épreuve soit orientée. Nous attachons un prix particulier aux questions de psychologie appliquée, de morale appliquée, de pédagogie. C'est dans l'enseignement des femmes surtout qu'il faut aboutir à une philosophie pratique et de tous les instants. — Des jugements faux et des raisonnements faux. — Quelles sont les qualités qui font la noblesse du caractère ? — Analyser es causes du plaisir que nous prenons au spectacle de la souffrance humaine au

forment un ensemble qui ne comporte pas deux sortes d'appréciations.

Il a fallu quelque temps pour obtenir que ces épreuves fussent sérieuses. Une certaine indécision, au début, sur l'opportunité de leur maintien à l'agrégation, déjà si chargée, avait pu compromettre les résultats que nous en attendions. Il ne faut pas regretter d'avoir définitivement maintenu un ordre de connaissances qui contribuent à l'éducation intellectuelle de nos agrégées, et étend le champ de leurs études, sans leur demander beaucoup plus que de ne pas oublier ce qu'elles ont antérieurement appris pour le Certificat. Nous avons lieu d'être de plus en plus satisfaits de ce que nous obtenons. Le niveau non seulement se maintient, mais s'élève.

Sur 42 copies d'anglais, 7 étaient excellentes, 4 très bonnes, les autres, sauf une, étaient passables. Les 9 copies d'allemand n'en laissaient voir aucune absolument nulle, comme il y en avait eu quelquefois aux précédents concours. Presque toutes ont dépassé la moyenne. La version a paru relativement plus faible que le thème, et la différence de construction, dans les deux langues, a embarrassé quelques concurrentes.

Aux épreuves orales, nous avons constaté qu'on trouvait un attrait sensible à l'étude et à l'intelligence de l'anglais, que plusieurs aspirantes parlent couramment. L'allemand n'a été parlé que par une seule aspirante, mais presque toutes le comprennent convenablement et s'y plaisent; 13 étant pour ces épreuves le maximum à atteindre, 14 aspirantes ont atteint et dépassé 10; 4 seulement ont obtenu 7 et au-dessous.

théâtre. — La timidité. — L'assistance et la charité. — De la solidarité morale : en indiquer les principales conséquences. — Comment jugez-vous la maxime : La fin justifie les moyens? — Où faut-il voir le meilleur symptôme de l'état de l'âme, dans la paix de la conscience ou dans le contentement de soi-même et de ses œuvres? — Des dangers du matérialisme en morale et dans l'art. — Quelles sont, à votre avis, les qualités qui donnent à un maître de l'autorité sur ses élèves? — On a dit : La prospérité fait peu d'amis ; pourquoi? — Quelle utilité pratique peut-il y avoir à définir et à analyser l'obligation morale dans l'enseignement? — Apprécier ce qu'on appelle le verdict scolaire? — De la discipline libérale. — De la valeur des livres comme moyen de culture intellectuelle. — La morale de la sympathie. — Apprécier la méthode dite des conséquences naturelles en éducation, d'après J.-J. Rousseau ou d'après Spencer. — Le sentiment religieux. — Le respect. — Des habitudes et des principes. etc. (Nous avons abrégé ici quelques-uns des énoncés, pour ne pas surcharger cette note. Il n'y a pas lieu de se méprendre sur la nature et le sens des questions choisies.)

CONCLUSION

Des concurrentes plus nombreuses et, en général, plus expérimentées ; une lutte plus vive, un choix plus restreint d'agrégées tel est le bilan de ce concours. Beaucoup de savoir acquis, mais médiocrement bien aménagé ; trop peu de méthode encore ; un certain manque de clairvoyance, quand il s'agit de reconnaître un sujet, et des idées peu abondantes pour le développer ; l'art d'ordonner, de composer, de conclure, encore défectueux ; beaucoup d'observations fines et délicates, mais peu de vues d'ensemble, et une critique souvent bornée ; des sentiments généreux, des aspirations vers un idéal moral très élevé, mais sans analyses pénétrantes, sans solide psychologie, sans prédication professorale assez vigoureuse ; une parole correcte, facile, élégante, n'arrivant à la chaleur et au mouvement qu'au prix de la simplicité et du naturel : tels sont les qualités et les défauts qu'il y a lieu de vous signaler, monsieur le Ministre, sans nier de louables efforts et quelques progrès incontestés.

Nous voulons des agrégées sérieusement instruites : car si l'on doit donner aux jeunes filles de nos lycées ces « clartés de tout », dont on parle toujours, il faut, pour les produire, un foyer de lumière très intense, et qui éclaire de haut. Ces clartés, d'ailleurs, sont-elles bien les mêmes qu'il y a plus de deux siècles, et ne doivent-elles pas être en rapport avec le rayonnement plus vif de la science moderne ?

Mais ce que nous tenons surtout à susciter, à entretenir, à côté des connaissances positives et du talent de les communiquer, c'est le sens éducatif, c'est la faculté spéciale, toujours rare, de faire jaillir de toute étude un enseignement, c'est-à-dire un principe de conduite, ou, tout au moins, un sentiment moral, une disposition à bien faire, un état supérieur de la volonté et de la conscience, en vue des devoirs propres à la jeune fille et à la femme. Il n'est pas une des épreuves de ce concours qui, bien comprise, n'y puisse contribuer et ne doive tourner au profit de cette vertu éducative. Il ne faut pas que l'on puisse dire que les femmes professeurs, à ce niveau si difficile à atteindre, sont, pour l'instruction, des espèces de virtuoses, que nous accoutumerions, que nous encouragerions à exécuter les traits les plus ardus et les doigtés les plus compliqués, sans nous inquiéter du sentiment musical et des nobles émotions qu'il éveille.

C'est avec ces préoccupations, monsieur le Ministre, et en de-

meurant fidèles à l'esprit qui a présidé aussi bien à nos concours qu'à l'institution tout entière de l'enseignement secondaire des jeunes filles, que nous continuerons à travailler au progrès de l'instruction des femmes en France, et que nous imposerons peut-être silence à des préventions ou à des préjugés qui n'ont pas découragé notre zèle.

Veuillez agréer, monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond et respectueux dévouement.

Eugène MANUEL,

Inspecteur général de l'instruction publique,
membre du Conseil supérieur.

Paris. — Typographie G. Chamerot, 19, rue des Saints-Pères. — 27038.

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS D'AGRÉGATION

POUR

L'Enseignement secondaire des Jeunes filles
— Lettres — en 1891

40427

PAR

M. Eugène MANUEL
Inspecteur général de l'Instruction publique,
Membre du Conseil supérieur.

EXTRAIT DE LA *Revue universitaire*, N° du 15 février 1892.

MAR 28 1892

PARIS
ARMAND COLIN ET Cie, ÉDITEURS
5, RUE DE MEZIÈRES, 5

1892

RAPPORT
SUR LE CONCOURS D'AGRÉGATION

Pour l'Enseignement secondaire des jeunes filles — (lettres.)
1891

40427

MONSIEUR LE MINISTRE.

Le concours d'agrégation pour l'Enseignement secondaire des jeunes filles en 1891 (lettres), qui fait l'objet du Rapport que j'ai l'honneur de vous adresser, a eu lieu, pour les épreuves écrites, du 8 au 11 juillet dernier, et, pour les épreuves orales, du 1er au 11 août. Ce concours est le neuvième depuis 1883, date de l'organisation du professorat de ce nouvel enseignement.

Peut-être n'est-il pas sans intérêt de faire connaître ici que 327 aspirantes, toutes munies du *Certificat d'aptitude*, se sont présentées pour les neuf concours, et que, sur ce nombre, 104 ont obtenu le titre d'agrégée, dont 51 sortaient, l'année même, ou étaient sorties précédemment de l'École normale de Sèvres. Le chiffre des aspirantes s'est accru progressivement de 21 (1883) à 53 (1889), pour redescendre à 51 en 1890, et à 45 en 1891. Quant au chiffre annuel des agrégées, il n'a pas suivi la même progression. S'élevant au début, alors qu'il fallait non seulement encourager des efforts si nouveaux, mais pourvoir plus largement aux premières nécessités du service, il s'est abaissé ensuite, malgré l'accroissement du nombre des aspirantes et la force du concours, alors que les besoins devenaient moindres.

Sur les 45 aspirantes de 1891, 43 seulement ont pris part à toutes les épreuves écrites et ont été classées; 20 ont été déclarées admissibles; 7 ont obtenu le titre définitif. 8 aspirantes sortaient de l'École normale de Sèvres; 16 autres

1. Composition du jury : MM. Eug. Manuel, inspecteur général de l'Instruction publique, membre du Conseil supérieur, Président; Em. Levasseur, membre de l'Institut, professeur au Collège de France; E. Dupuy, inspecteur de l'Académie de Paris; Darlu, professeur de philosophie au lycée Condorcet; Bossert, inspecteur général pour les langues vivantes; Angellier, professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Lille.

*

avaient été antérieurement élèves de cette École ; 9 aspirantes, en fonction dans des lycées ou des collèges, n'appartenaient point à l'École. Enfin la liste comprenait encore 5 professeurs libres, 3 élèves libres, 2 maîtresses d'École normale primaire, 2 maîtresses de Cours secondaires municipaux ; 2 aspirantes avaient le grade de bachelier ès lettres.

Pour l'âge (on n'a pas, jusqu'ici, trouvé ce détail superflu), 6 seulement de ces 45 concurrentes avaient moins de 23 ans ; 20 comptaient de 23 à 26 ans ; 12 avaient de 26 à 30 ans ; 7 dépassaient la trentaine ; 1, la quarantaine. 1 seule était mariée. 3 des plus jeunes ont obtenu le titre si disputé ; les 4 autres avaient de 24 à 36 ans.

Il reste un dernier point à signaler, et qui n'est pas le moins digne d'attention : 11 aspirantes seulement, sur 45, se présentaient au concours pour la première fois ; 4 d'entre elles ont été reçues agrégées ; 15 se présentaient pour la seconde fois et n'ont point réussi ; 10, pour la troisième fois ; l'une d'elles a obtenu le titre ; 4 faisaient une quatrième tentative : 2, sur ce nombre, ont réussi, dont la 1re du concours ; 1 aspirante en était à sa cinquième tentative ; 1 enfin se risquait pour la sixième fois, avec un courage et une persévérance que nous aurions souhaité de voir récompensés. Ajoutons que 9 aspirantes avaient été déjà admissibles une fois ; 7 deux fois ; 1 trois fois.

Ceux qui connaissent les concours peuvent s'émouvoir de ces résultats, mais non en être supris. Les juges ne sont pas les derniers à en souffrir. Sept places d'agrégées pour tant de bonne volonté, de savoir, d'efforts et d'espérances, c'est bien peu. Mais votre administration, Monsieur le Ministre, sait à quels besoins il lui faut satisfaire ; ces besoins sont aujourd'hui restreints : et, mécompte pour mécompte, il vaut encore mieux qu'un choix sévère, en élevant le niveau des épreuves, épargne à quelques-unes de nos aspirantes, écartées à regret, la vaine attente d'un poste qu'il ne serait pas possible de leur donner. Dans les diverses agrégations pour les professeurs hommes, où les candidats sont bien autrement nombreux et atteignent quelquefois plusieurs centaines pour vingt ou trente places, on n'en est plus, depuis longtemps, à compter les vaincus. Peut-on admettre pour l'autre sexe des indulgences particulières, fondées sur

un état spécial, sur une complexion qui veut être ménagée? Faudra-t-il substituer aux conditions normales de tout concours des préoccupations d'ordre physiologique? L'énergie virile de la plupart de ces jeunes filles ne le souffrirait pas : sur ce terrain — mais sur ce terrain seulement — elles veulent qu'on ne fasse point de différence.

Vous avez déjà reçu, Monsieur le Ministre, les notes qui concernent chaque aspirante en particulier. Nous allons apprécier d'une façon générale, comme nous le faisons chaque année, les résultats des épreuves écrites et orales.

I. Épreuves écrites.

1° *Composition sur une question de littérature*[1].

Nous n'avons pas l'intention de traiter ici nous-même le sujet de cette dissertation littéraire. Il s'agissait d'examiner et de juger une opinion de Voltaire, fort contestable dans sa rigueur paradoxale, et qui est tout entière contenue dans le

1. **Composition littéraire.** — Que pensez-vous du regret que Voltaire, en terminant l'histoire du siècle de Corneille, de Bossuet, de Racine, exprimait pour le sien et pour le nôtre à l'avance? On lit dans le chapitre XXXII du *Siècle de Louis XIV*, sur les beaux-arts :

« Quiconque approfondit la théorie des arts purement de génie, doit, s'il a quelque génie lui-même, savoir que ces premières beautés, ces grands traits naturels qui appartiennent à ces arts sont en petit nombre.

« Il en est ainsi de l'art de la tragédie; il ne faut pas croire que les grandes passions tragiques et les grands sentiments puissent se varier à l'infini d'une manière neuve et frappante : tout a ses bornes. La haute comédie a les siennes. Il n'y a dans la nature humaine qu'une douzaine au plus de caractères vraiment comiques et marqués de grands traits. L'abbé Dubos, faute de génie, croit que les hommes de génie peuvent encore trouver une foule de nouveaux caractères : mais il faudrait que la nature en fît. Ces petites différences qui sont dans les caractères des hommes ne peuvent être maniées aussi heureusement que les grands sujets.....

« L'éloquence de la chaire est dans ce cas. Les vérités morales une fois annoncées avec éloquence, les tableaux des misères et des faiblesses humaines, des vanités de la grandeur, des ravages de la mort, étant faits par des mains habiles, tout cela devient lieu commun : on est réduit ou à imiter ou à s'égarer..... Ainsi, *le génie n'a qu'un siècle; après quoi, il faut qu'il dégénère.* »

Êtes-vous de cet avis? Faut-il se rendre à cet arrêt? Les genres que Voltaire condamnait ainsi à un immédiat et irrémédiable déclin, étaient-ils à ce point épuisés ou appauvris par tout un siècle de production glorieuse? Ne gardaient-ils pas bien des ressources encore au génie? N'y avait-il pas, d'ailleurs, d'autres genres, encore imparfaitement cultivés, ou délaissés, malgré leur importance et leur fécondité, qui promettaient d'heureuses compensations au désavantage dont Voltaire se plaint?

passage spécialement désigné à l'attention des concurrentes : « *...Le génie n'a qu'un siècle, après quoi il faut qu'il dégénère.* »

Donner de tout point raison à Voltaire est une aberration que nous n'avons rencontrée que dans deux ou trois copies. Mais il ne suffisait pas de lui donner tort : il fallait expliquer son erreur, en rechercher les causes, puis montrer combien l'histoire des lettres françaises lui infligeait de démentis, sans compter les littératures anciennes ou étrangères. L'ordre, dont Bossuet a dit « qu'il était l'ami de la raison », était également indiqué ; et le plan, si nécessaire à toute composition, ne pouvait être que celui-là même dont le passage emprunté à Voltaire fournissait les diverses parties, et que complétait, en l'étendant, le dernier paragraphe de la matière. Il était intéressant de faire voir comment une intelligence, si libre et si hardie sur tant d'autres sujets, restait volontairement captive de ses principes ou de ses préjugés, pour tout ce qui touchait aux traditions du goût et aux superstitions littéraires. La tragédie, la comédie, l'éloquence de la chaire, telles que le dix-septième siècle les avait conçues et fixées, ne comportaient ni changement ni concurrence. Voltaire aimait mieux être injuste pour lui-même que d'admettre des œuvres qui n'auraient pas été conformes aux modèles qu'il avait devant les yeux ; peut-être ne se rendait-il pas compte des différences profondes qui le séparaient de Corneille et de Racine, et n'accordait-il pas aux idées dont Bossuet s'était inspiré une puissance de durée et de vie, propre à en renouveler l'expression. Mais, d'ailleurs, qu'a-t-il prévu en littérature ? Médiocre auteur comique, a-t-il rendu justice à Lesage ? A-t-il compris Marivaux ? A-t-il pressenti Beaumarchais ? Il a préparé toutes les révolutions, excepté celles du goût. Son imagination si vive ne semble pas avoir senti ce que Rousseau apportait dans les lettres d'images neuves et d'émotions inconnues jusqu'alors. Toute la seconde partie de la composition devait nous faire voir ces richesses que la fin du dix-huitième siècle déjà, et tout le dix-neuvième nous réservaient si abondamment.

Il aurait fallu à cet admirateur de Démosthènes et de Cicéron une seconde vue pour annoncer l'éloquence politique dans ses formes si diverses. Non, la tragédie de Racine et la comédie de Molière ne peuvent renaître ; mais le drame,

mais toutes les formes de la comédie de mœurs, d'intrigue, de caractère, qui se modifient avec l'homme même ; mais le roman devenu un monde nouveau, mais l'histoire s'échappant des sources profondes du passé, mais la poésie lyrique, révélation véritable, à laquelle préparaient à peine les odes de Malherbe et de J.-B. Rousseau, ou les chœurs même de Racine ; mais la critique moderne, habile à faire revivre les œuvres et les auteurs : quel champ pour la production ! quelle matière pour le génie, que Voltaire condamne à l'impuissance, à l'imitation, ou au sommeil ! Il fallait, par le choix judicieux des noms les plus illustres dans ces genres si nouveaux, confondre une erreur de jugement qui serait l'annulation du génie et la négation du progrès. Quel spectacle nous donne le dix-neuvième siècle, avec Chateaubriand, Lamartine, Hugo, de Vigny, Musset ; avec Augustin Thierry, Michelet, Guizot ; avec Balzac et George Sand ; avec Lamennais et Lacordaire ; avec Sainte-Beuve, avec Augier, — et tant d'autres !

Deux de nos aspirantes ont trouvé une forme heureuse et vraiment distinguée pour rendre, à cet égard, leur pensée. L'une a écrit : « *Tout a été dit, mais tout n'a pas été dit de la même façon.* » Et l'autre, d'une vue plus large et plus ferme encore, et dans une formule excellente : « *Que reste-t-il à un homme de génie, quand tous les genres sont épuisés? Il lui reste tout, s'il consent à être lui-même.* » Il nous paraît difficile de mieux dire, et il suffirait de quelques passages pareils pour donner une idée très avantageuse de nos aspirantes, et placer ce concours assez haut. Mais si l'ensemble des compositions est satisfaisant, si même tout ce qui touche à l'opinion erronée de Voltaire est généralement bien compris et bien présenté, la partie relative à notre histoire littéraire reste encore faible. On oublie des genres entiers, des noms considérables. Pour avoir développé avec trop de longueur le tableau de la tragédie, de la comédie et de l'éloquence religieuse au dix-septième siècle, on n'a plus ni temps ni place pour notre explosion de poésie lyrique ; on omet ou l'éloquence politique, ou l'histoire, ou la critique, ou le roman. Au lieu d'aller droit aux plus grands noms et de s'y tenir, on s'étend sur les contemporains, sur les vivants même, contre toute discrétion et toute convenance ; on prononce des noms, on cite des œuvres discutées, sur lesquels nous aimons mieux

nous taire. On pèche contre l'ordre, le choix et la mesure, et aussi contre le goût, quand on énumère pêle-mêle tant de noms et tant d'ouvrages, qui attendent le jugement des années, et n'appartiennent encore qu'à l'opinion ou à la mode.

Le style nous paraît en progrès, sans être pourtant assez châtié, assez épuré, assez simple surtout. Bon nombre de nos aspirantes, malgré nos conseils déjà anciens, n'établissent pas entre la pensée et l'expression cet accord étroit, ce lien solide qui constitue le style. Pour peu que la nuance du mot ait quelque rapport avec celle de l'idée, cela suffit; on ne cherche pas au delà. Ce n'est pas ainsi qu'on voudrait assortir des étoffes : on ne se contenterait pas si vite. Nous demandons aussi que le style ait sa modestie et qu'il ne s'attache pas aux couleurs trop « voyantes ».

Nous ferons à quelques aspirantes le reproche de trop user des termes abstraits, ou d'employer, non sans maladresse, des mots et des tours empruntés au vocabulaire déjà vieilli d'une critique et d'une philosophie délaissées. Pourquoi parler la langue qui passe, et non celle qui dure?

En résumé, beaucoup d'intelligence et de savoir, mais une mise en œuvre imparfaite; peu d'arrangement, peu d'art et de proportion; des longueurs presque toujours, et l'essentiel écourté; parfois de la finesse et de la grâce, mais peu de force et d'éclat; d'agréables broderies sur un tissu de mince consistance et qui ne résisterait pas.

Le maximum de cette composition était 25. Huit copies ont été cotées de 5 à 10; vingt-cinq. de 10 à 15; onze, de 15 à 17; aucune n'est arrivée jusqu'à 20.

2° *Composition de langue française*[1].

L'étude comparée, au point de vue du *vocabulaire*, de la *syntaxe* et du *style*, de trois textes empruntés à trois auteurs différents, appartenant au seizième, au dix-septième et au

1. **Composition de langue française.** — *Étude comparée des trois textes suivants, au point de vue du vocabulaire, de la syntaxe et du style :*

« MONSEIGNEUR,

« Celui qui règne dans les cieux, et de qui relèvent tous les empires, à qui seul appartient la gloire, la majesté et l'indépendance, est aussi le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois, et de leur donner, quand il lui plaît, de

dix-huitième siècle, — Montaigne, Bossuet et Voltaire, — était une grande nouveauté dans nos concours ; et pourtant, quelle épreuve plus convenable pour un professeur, qui doit faire de l'étude et de l'explication des textes son principal travail dans sa classe ? Nous trouvons bon de nous assurer que nos maîtresses de langue française savent *lire* et *apprendre aux autres à lire* un texte littéraire ; non pas ici, bien entendu, à faire preuve d'un bon débit, mais à démontrer que l'on considère un texte pour ce qu'il est, une sorte d'orga-

grandes et de terribles leçons. Soit qu'il élève les trônes, soit qu'il les abaisse, soit qu'il communique sa puissance aux princes, soit qu'il la retire à lui-même et ne leur laisse que leur propre faiblesse, il leur apprend leurs devoirs d'une manière souveraine et digne de lui.

. . . . . .

Chrétiens, que la mémoire d'une grande Reine, Fille, Femme, Mère de Rois si puissans, et Souveraine de trois royaumes, appelle de tous côtés à cette triste cérémonie ; ce discours vous fera paroître un de ces exemples redoutables, qui étalent aux yeux du monde sa vanité toute entière. Vous verrez dans une seule vie toutes les extrémités des choses humaines : la félicité sans bornes, aussi bien que les misères ; une longue et paisible jouissance d'une des plus nobles couronnes de l'univers ; tout ce que peuvent donner de plus glorieux la naissance et la grandeur accumulées sur une tête, qui ensuite est exposée à tous les outrages de la fortune ; la bonne cause d'abord suivie de bons succès, et depuis, des retours soudains ; des changemens inouïs ; la rébellion longtemps retenue, à la fin tout à fait maîtresse ; nul frein à la licence ; les lois abolies ; la majesté violée par des attentats jusqu'alors inconnus ; l'usurpation et la tyrannie sous le nom de liberté ; une Reine fugitive, qui ne trouve aucune retraite dans trois royaumes, et à qui sa propre patrie n'est plus qu'un triste lieu d'exil ; neuf voyages sur mer entrepris par une princesse malgré les tempêtes ; l'Océan étonné de se voir traversé tant de fois en des appareils si divers, et pour des causes si différentes ; un trône indignement renversé, et miraculeusement rétabli. Voilà les enseignemens que Dieu donne aux rois : ainsi fait-il voir au monde le néant de ses pompes et de ses grandeurs. Si les paroles nous manquent, si les expressions ne répondent pas à un sujet si vaste et si relevé, les choses parleront assez d'elles-mêmes. »

(Bossuet. — *Oraison funèbre de Henriette-Marie de France.*)

« C'est un bel et grand adgencement sans doubte que le grec et le latin, mais on l'achete trop cher. Je diray icy une façon d'en avoir meilleur marché que de coustume, qui a esté essayee en moy mesme : s'en servira qui vouldra. Tant y a que l'expedient que mon père y trouva, ce feut qu'en nourrice et avant le premier desnouement de ma langue, il me donna en charge à un Allemand, qui depuis est mort fameux medecin en France, du tout ignorant de nostre langue, et tres bien versé en la latine. Cettuy cy, qu'il avait faict venir exprez, et qui estoit bien cherement gagé, m'avoit continuellement entre les bras. . . . . .
Quant au reste de la maison, c'estoit une règle inviolable que ny luy mesme, ny ma mere, ny valet, ny chambriere, ne parloient en ma compaignie qu'autant de mots de latin que chascun avoit apprins pour jargonner avec moy. C'est merveille du fruict que chascun y feit : mon pere et ma mere y

nisme vivant, distinct de tous les autres, que l'on peut analyser, observer, comparer, et qui permet de retrouver, dans chacune de ses parties, le génie propre d'un auteur, ou, tout au moins, ses habitudes d'esprit, le caractère de sa langue, les traits essentiels qui le distinguent. Quand ces trois auteurs sont Bossuet, Montaigne et Voltaire, on voit quel intérêt peut présenter une telle étude, et de quel profit elle doit être.

A prendre le sujet trop strictement, on risquait de s'égarer dans d'interminables développements techniques, et tous les mots de ces trois textes pouvaient y passer. Ce n'est pas là ce que le Jury a pu vouloir. Il ne pouvait pas demander une composition démesurément longue. Que fallait-il donc faire? Bien définir d'abord les mots de *vocabulaire*, de *syntaxe* et de *style*, et dire ce qu'ils représentent pour Montaigne, Bossuet et Voltaire; mais surtout chercher dans chacun des trois textes choisis les éléments même de ces définitions. La plupart des aspirantes ont commis la faute de négliger les trois textes.

apprindrent assez de latin pour l'entendre, et en acquirent à suffisance pour s'en servir à la necessité, comme feirent aussi les aultres domestiques qui estoient plus attachez à mon service. Somme, nous nous latinizasmes tant, qu'il en regorgea iusques à nos villages tout autour, où il y a encores, et ont prins pied par l'usage, plusieurs appellations latines d'artisans et d'utils. »

(MONTAIGNE. — *Essais*, Livre Ier, chapitre XXV.)

« Le goût peut se gâter chez une nation ; ce malheur arrive d'ordinaire après les siècles de perfection. Les artistes, craignant d'être imitateurs, cherchent des routes écartées; ils s'éloignent de la belle nature, que leurs prédécesseurs ont saisie : il y a du mérite dans leurs efforts; ce mérite couvre leurs défauts. Le public, amoureux des nouveautés, court après eux; il s'en dégoûte, et il en paraît d'autres qui font de nouveaux efforts pour plaire ; ils s'éloignent de la nature encore plus que les premiers; le goût se perd ; on est encore entouré de nouveautés, qui sont rapidement effacées les unes par les autres; le public ne sait plus où il en est, et il regrette en vain le siècle du bon goût, qui ne peut plus revenir : c'est un dépôt que quelques bons esprits conservent encore loin de la foule.

Il est de vastes pays où le goût n'est jamais parvenu ; ce sont ceux où la société ne s'est point perfectionnée, où les hommes et les femmes ne se rassemblent point; où certains arts, comme la sculpture, la peinture des êtres animés, sont défendus par la religion. Quand il y a peu de société, l'esprit est rétréci, sa pointe s'émousse, il n'a pas de quoi se former le goût. Quand plusieurs beaux arts manquent, les autres ont rarement de quoi se soutenir, parce que tous se tiennent par la main, et dépendent les uns des autres. C'est une des raisons pourquoi les Asiatiques n'ont jamais eu d'ouvrages bien faits presqu'en aucun genre, et que le goût n'a été le partage que de quelques peuples de l'Europe. »

(VOLTAIRE. — *Dictionnaire philosophique*. — *Goût*.)

ou d'y regarder trop superficiellement. Au lieu d'une critique précise, probante, on se perd dans des généralités vagues, banales, souvent fausses. Par exemple, un de ces développements généraux consiste à définir *a priori* l'époque de Montaigne, de Bossuet, de Voltaire, et, s'appuyant sur cette définition nécessairement étroite, très sujette à discussion, en tout cas incomplète, des tendances du seizième siècle, des idées du dix-septième, du tour d'esprit du dix-huitième, à conclure que Montaigne, Bossuet et Voltaire ne pouvaient être que ce qu'ils ont été. Rien de plus vide qu'un tel raisonnement qui, prenant les choses au rebours de la vérité, fait des grands hommes et des belles œuvres le produit direct de leur temps, ou les assujettit à des conditions fixes, au lieu de leur accorder, par la vertu même de leur génie, une action personnelle et prépondérante sur leur siècle. Que dans une certaine mesure il se fasse un échange, et qu'il soit permis de rechercher ce que les hommes apportent à l'époque où ils ont paru et ce qu'ils reçoivent du dehors, rien de plus juste ; mais qu'ils soient le produit de l'arbre et non le suc dont il vit, c'est une erreur qui en entraîne beaucoup d'autres. Elle se retrouve dans un certain nombre de copies ; et, dans plus d'une, si l'on écarte les redites et le remplissage, elle est la substance du travail.

Dans les devoirs qui s'attachent à traiter le sujet véritable, c'est-à-dire à tirer des textes un certain nombre d'obsertions caractéristiques, les termes *vocabulaire, syntaxe* et *style* sont trop souvent confondus. Les remarques sur le *vocabulaire* sont ou erronés ou insuffisantes ; les développements sur la *syntaxe* sont secs ou insignifiants ; plus d'une fois on s'attarde à la notation des différences orthographiques ou du détail même de la ponctuation. Pour le *style*, on rapporte trop volontiers des lambeaux de critique toute faite ; on n'observe pas directement ; on réfléchit peu. On cite et l'on récite beaucoup.

Un autre défaut, très sensible dans cette composition, et qui tient non plus à la façon d'entendre et d'envisager le sujet, mais à la manière de traiter un sujet quelconque, c'est la diffusion. Nous ne voudrions pas employer un mot plus sévère. On paraît plus préoccupé d'écrire beaucoup que d'écrire bien ; on n'a même pas l'idée si simple de se borner.

Il en résulte, avec d'autres inconvénients, que le style, dans la plupart des copies, a tout le laisser-aller d'une conversation peu soutenue ; que les familiarités, les impropriétés, les incorrections même abondent ; à cette négligence se mêle parfois une certaine prétention : on croit échapper par là au reproche de platitude, et cette introduction inattendue de tours et d'expressions d'une élégance suspecte choque d'autant plus que rien n'y a préparé.

La note 15, le maximum étant 20, a pu être attribuée à trois copies qui, eu égard à l'étendue du sujet et à la rapidité relative de l'exécution, sont certainement satisfaisantes ; elles marquent de l'acquis, du bon sens, un jugement sûr. 11 copies ont obtenu une note qui va de 11 à 13 ; 9 ont atteint la moyenne 10 ; mais 20 compositions sur 43, c'est-à-dire près de la moitié, n'ont pu atteindre cette moyenne, et ne s'en doutent peut-être pas.

3° *Composition d'histoire*[1].

L'antiquité nous avait fourni les sujets de composition des deux précédents concours. C'était *Périclès*, puis *Annibal*. Nous n'avions pas eu à regretter ce choix ; et si l'histoire des Grecs et des Romains a paru un peu trop fermée à quelques aspirantes, pour qui les plus grands noms du monde antique ne sont guère que des noms, d'autres connaissaient bien Athènes, Rome et Carthage, et avaient réussi, au delà même de notre attente, à nous les faire comprendre. Le sujet de cette année nous transporte dans un milieu bien différent ; mais les aspirantes étaient averties par leur programme, et nous ne les prenions pas au dépourvu.

L'introduction de la Germanie dans la civilisation chrétienne, par la prédication et par les armes, représente une période de l'histoire du moyen âge qui s'étend sur une durée de quatre siècles, et embrasse des événements considérables par leurs conséquences ; les grandes figures dans la prédication et dans la guerre n'y manquent pas, et l'intérêt, pour n'être pas comparable à celui que peuvent offrir des temps et des personnages plus en vue, n'en est pas moins très vif

1. **Composition d'histoire.** — Conquête de la Germanie, depuis le VIe siècle jusqu'à la mort de Charlemagne, par la prédication et par les armes.

et très digne d'attention. Les aspirantes, sans s'attacher minutieusement au détail des faits, devaient faire connaître l'état des populations germaniques au commencement et à la fin de cette période, leurs mœurs, leur religion, leur organisation sociale ; il importait de bien indiquer les divisions du sujet et d'en bien marquer le caractère, de mettre en relief les personnages qui ont contribué à la transformation de la Germanie, principalement saint Boniface et Charlemagne lui-même, et de faire comprendre l'influence que cette transformation allait exercer sur les destinées de l'Europe au moyen âge.

Dans la plupart des copies, le sujet a été ainsi compris, et les parties essentielles, sinon toutes, ont été convenablement traitées. L'ordre n'est pas toujours le meilleur; le plan est défectueux; la vie monacale et la vie militaire de ces temps reculés pouvaient être peintes de couleurs plus vives.

L'art des Augustin Thierry et des Michelet, assurément peu transmissible, pouvait néanmoins mieux inspirer ces narrations, exactes, mais un peu sèches, et qui trahissent la familiarité du *Précis*. Néanmoins, sur 43 copies, 10 seulement ont une note inférieure à la moyenne ; 24 copies ont mérité d'être notées de 10 à 15, et sur les 8 qui ont dépassé 15, 3 aspirantes ont mérité 16; 1 a obtenu 17; 1 a atteint 18 : ce sont là des résultats très dignes d'éloge, et dont le Jury se félicite.

II. Épreuves orales.

1° *Explication des textes.*

Depuis l'origine de nos concours, il n'est point d'épreuves où les progrès aient été plus marqués que dans l'explication des textes français. Il est vrai qu'il n'est point d'épreuves pour lesquelles nous ayons autant multiplié et varié les conseils, comme nos Rapports en font foi. Chaque année a signalé quelque notable amélioration. Au début, la façon même de lire était défectueuse. Même les voix les plus agréables, faute d'être bien employées, bien réglées, ne réussissaient point à faire valoir les plus beaux vers ou la prose la plus éclatante. On a successivement corrigé l'émission des sons, l'allure trop rapide, l'uniformité du ton,

l'affectation, l'emphase; on est arrivé à la force ou à l'émotion par les moyens les plus simples; on a sévèrement proscrit la déclamation scénique, qui serait vite le fléau de nos lycées, si nos élèves ou leurs maîtresses oubliaient que l'optique de la classe n'est pas celle du théâtre, et qu'on ne lit point les tragédies ou les comédies comme on les représente. Il y a là une transposition nécessaire. Les plus intelligentes de nos comédiennes, quand elles donnent des leçons, savent bien qu'elles n'ont pas à enseigner tous leurs secrets, et pour former d'agréables lectrices évitent ce qui rappellerait trop exactement leurs artifices ordinaires. Nous pouvons compter désormais sur de bonnes lectures, et le progrès est acquis. Ce point gagné, nous avions fait un pas considérable vers la bonne explication, puisqu'un texte bien lu est déjà à demi commenté.

Nous avons obtenu ensuite, non sans peine (et il y a des rechutes), qu'on abordât directement les textes, au lieu de se jeter d'abord à côté, sur la biographie, sur l'histoire, sur les idées générales, comme pour échapper à la difficulté de comprendre et d'expliquer le morceau même, ou pour en retarder l'obligation. Nous avons obtenu, d'autre part, qu'en abordant les textes mêmes, on ne s'en tînt pas au mot, à l'étude stérile du vocabulaire, ou à la grammaire et à la syntaxe; mais qu'on recherchât toujours les choses sous les mots; qu'on s'emparât d'abord des idées, en les dégageant, en les rangeant, en les subordonnant les unes aux autres; qu'on fît bien voir enfin que la pensée, par rapport au style, est la sève même, devenant tige, feuilles, fleurs et fruits.

Nous voudrions qu'on allât plus loin. On saisit assez bien les détails d'un texte; on retrouve la suite des idées particulières; l'ensemble échappe encore; le point de départ, l'idée génératrice, la source première du développement restent dans l'ombre. La logique des pensées et des sentiments n'est pas mise en suffisante lumière. Surtout, on ne paraît pas remarquer que cette production des idées varie selon les ouvrages et d'auteur à auteur; que les procédés, disons mieux, les opérations diffèrent chez le prosateur ou chez le poète; et que l'on n'a bien pénétré dans le génie d'un écrivain que lorsqu'on a su, à l'occasion d'un

texte déterminé, arracher à l'artiste quelques-uns des secrets de son merveilleux travail.

Certains morceaux ont, d'autre part, pour objet de nous faire apprécier surtout l'instruction grammaticale de nos aspirantes et la connaissance qu'elles ont de la langue française à ses diverses époques. On a parfois abusé de la linguistique, et nous l'avons déploré. Il y a là une question de mesure, de tact et d'à propos. Néanmoins, la langue du seizième siècle, dont plusieurs beaux morceaux servaient de matière à l'explication, ne nous a point paru assez connue; Ronsard, d'Aubigné et Montaigne méritaient une étude et une préparation plus rigoureuses. On se tire assez bien de la langue du dix-septième et du dix-huitième siècle ; celle du dix-neuvième déconcerte encore, même dans ses plus grandes beautés ; on ne sent assez vivement ni ses hardiesses, ni son originalité propre. Parler froidement ou avec embarras d'Alfred de Vigny, de Lamartine ou de Victor Hugo est déjà un tort; c'en est un plus grave de ne pas comprendre leur originalité et de se tromper sur la qualité de leur style.

Nous ne permettons pas que les digressions de l'histoire littéraire se substituent à l'examen des textes ; mais nous ne songeons pas à supprimer les comparaisons et les souvenirs. Or, ce qui laisse peut-être le plus à désirer, c'est la présence d'esprit, servie par d'heureuses lectures et une mémoire bien meublée, qui permettrait aux aspirantes de rappeler quelquefois, à l'occasion d'un texte, les passages d'auteurs propres à intéresser les élèves et à étendre leur intelligence. Il y a des beautés oratoires ou poétiques, des œuvres même tout entières qui ont leur filiation et leur histoire. Certains textes en réveillent d'autres; il y a, dans la littérature, des reflets, des échos. Il n'est pas permis d'ignorer les parentés illustres, les rapports prochains ou éloignés, les origines.

Veut-on quelques exemples propres à expliquer ce reproche ? La *Lettre* de Fénelon *à l'Académie* avait fourni deux importants passages, empruntés au *Projet d'une rhétorique* et au *Projet d'une poétique*. Devait-on nous laisser supposer que Fénelon avait là une idée toute nouvelle? Nous avons pu croire que l'on ne savait rien de ce que les anciens ont écrit sur ces matières, et nous ne sommes pas sûr qu'on

ait jamais connu, ne les ayant pas citées, la *Rhétorique* ou la *Poétique* d'Aristote. Pas un mot de Cicéron, d'Horace ou de Quintilien. Une aspirante avait à commenter, dans *Télémaque*, une page admirable, mais toute grecque, du récit de Philoctète. Elle n'a pas eu un souvenir pour le *Philoctète* de Sophocle, soit qu'elle ignorât ce que Fénelon devait à l'antique tragédie, soit que l'idée ne lui soit pas venue d'en parler : l'un ne serait guère plus excusable que l'autre. N'exagérons rien : ces rapprochements ne sont pas indispensables à l'étude critique d'un texte. On peut montrer d'autres qualités, et qui priment la mémoire. Mais autant il serait parfois puéril, insupportable, et même injuste, de se préoccuper sans cesse des choses déjà dites et de voir partout des imitateurs ou des plagiaires, autant il importe à la juste appréciation des œuvres de l'esprit de remonter, s'il y a lieu, le cours des âges, et de signaler les fécondes et heureuses transmissions de la pensée ou du sentiment, qui, en éclairant les lois de l'esprit, consacrent l'unité du génie humain. C'est toujours le flambeau de Lucrèce : il ne faut pas qu'on l'éteigne.

Pour les notes, sur 19 aspirantes qui ont participé aux épreuves orales, 8 n'ont pu atteindre la moyenne 10; mais 11 l'ont dépassée, et l'une d'elles a mérité le chiffre 16, le maximum étant 20.

2° *Correction d'un devoir.*

Nous continuons à maintenir cet exercice, qui n'a jamais donné de résultats bien satisfaisants (pour des raisons que nous avons maintes fois indiquées), et qu'il importe pourtant de conserver, parce que l'épreuve est essentiellement pédagogique et professionnelle, et qu'elle assure quelque avantage aux aspirantes déjà en fonctions, à celles qui ont une certaine expérience de l'enseignement : rien de plus juste dans un concours comme le nôtre.

Mais nous reprocherons encore à nos correctrices de ne pas se pénétrer assez du sujet du devoir, de ne pas l'expliquer, le refaire, s'il y a lieu; de prendre ce travail d'élève trop uniquement par les petits côtés ; d'accepter trop facilement le plan, les idées, le fond des choses, et de s'attacher aux imperfections de détail (choix des expressions, syntaxe, orthographe), avant d'avoir solidement établi la matière

même de tout développement. On remet sur pieds quelques phrases mal faites, comme on reprise du linge ; on substitue un mot à un autre, une construction à une autre, avant de remplacer une idée par une idée ; on se demande si le terme est exact, on ne se demande pas si le sentiment est juste. Ce sont des observations juxtaposées, non des jugements. Il est trop évident que si le sujet du devoir avait été choisi par l'aspirante, comme elle saurait ce qu'elle a voulu, elle le ferait aussi mieux comprendre. Mais il faut être prêt à tout corriger, et quand on a l'esprit bien fait, il n'est pas nécessaire qu'on ait choisi soi-même la matière à laquelle on l'applique. 7 épreuves ont été cotées au-dessous de 10 ; les 12 autres au-dessus, sans qu'aucune ait dépassé 14.

3° *Leçons d'histoire.*

L'épreuve de la leçon d'histoire a donné des résultats dont l'ensemble est à louer. On a moins accordé au détail inutile ; on a mieux su grouper les faits et les disposer selon un plan déterminé à l'avance. Le ton aussi nous a paru plus simple, et l'on nous a épargné ces péroraisons artificiellement rapportées, pour un effet presque toujours manqué. Quelquefois cependant le Jury a cru remarquer que la préparation faite au cours de l'année, et qu'aucun dictionnaire consulté à la dernière heure ne peut remplacer, était encore un peu sommaire. Le programme ne portant que sur un petit nombre de périodes restreintes, on ne saurait trop recommander aux aspirantes de ne pas se borner à la lecture des *Précis* et des résumés scolaires, mais d'étudier les sujets, quand elles en ont l'occasion, dans les auteurs originaux, ou, tout au moins, dans les ouvrages des historiens les plus autorisés. Cette recommandation porte aussi sur la préparation du programme de géographie.

Nous insisterons sur un autre reproche qui revient annuellement dans ces Rapports, et qui ne paraît pas près de modifier un état de choses sur lequel il nous coûterait de prendre notre parti. Les événements de l'histoire sont convenablement présentés ; les récits sont exacts ; les analyses, assez bien faites, ont les qualités des bons sommaires ; mais les personnages persistent à ne pas vivre, et le milieu

même où ils se meuvent reste vague et indécis. Oserons-nous dire que nos professeurs femmes *ne voient pas*, de cette vue spéciale des choses passées, qui appartient aux grands historiens de ce siècle? Elles n'ont pas encore le don d'évocation, de résurrection. Elles peignent en grisaille. L'accent aussi, par une conséquence naturelle, fait souvent défaut. Nous savons que leur voix, par la ténuité même de son volume et l'absence ordinaire des cordes graves, se prête peu à cette mise en œuvre intense du récit historique ou du portrait. Il en est des sons comme des couleurs, et la parole a sa lumière éclatante et son clair-obscur. Pourquoi les règles qu'on observerait dans le chant, qu'on ne manquerait pas de varier et de nuancer, ne les applique-t-on pas à la parole? On attend une note qui ne vient pas. Nous a-t-on fait voir, sous leur jour véritable, César ou Pompée, Turenne ou Condé, Colbert ou Louvois, qui étaient la matière de plusieurs leçons? Ces grands hommes avaient-ils le relief nécessaire, le mouvement et la vie? A-t-on su marquer même de traits assez fermes, assez vigoureux, d'un accent assez pénétrant, des personnages collectifs, comme les Wisigoths, les Germains, les moines d'occident, les saints du monde barbare?

Faisons la part de l'émotion, de l'embarras, du sentiment du péril devant des juges, et ne nous plaignons pas trop, puisqu'on *sait* l'histoire, et que, même avec des moyens physiques un peu restreints, on a prouvé qu'on était capable de la comprendre et de l'enseigner.

3 aspirantes seulement ont une note inférieure à 10; 14 ont eu de 10 à 15; une leçon sur *Antoine et Octave*, qui a obtenu la note 16, était, bien qu'un peu courte, très suffisamment nourrie de faits, et se distinguait par une composition simple et claire, par des idées justes et par une expression qui ne manquait ni de fermeté ni de précision. Une leçon sur *les Wisigoths*, sujet quelque peu ingrat, et qu'on n'a pas su rendre attrayant par le détail, était, du moins, solide et instructive : elle a mérité 15. Citons encore une leçon sur *le règne d'Auguste*, composée avec méthode et bien comprise; une leçon sur *les moines d'occident*, de saint Benoit de Nursia à saint Benoit d'Aniane, était bien faite, et il n'y manquait qu'un peu plus de couleur pour être un tableau saisissant. Les leçons qui avaient pour objet *les*

lettres ou les arts, soit sous Auguste, soit sous Louis XIV, ont été parmi les plus faibles. C'est là que font, à la fois, défaut, la richesse des connaissances et la maturité de l'esprit. C'est la nomenclature dans toute sa sécheresse.

4° *Leçons de géographie.*

Elles ont été meilleures, cette année, que dans les deux ou trois années précédentes. Elles étaient mieux comprises, mieux composées. Le jury l'a constaté avec satisfaction. S'il y a eu 8 épreuves dont la note a été au-dessous de la moyenne, 8 se sont élevées à la note 12 et au-dessus ; 3 ont mérité 15, 15 1/2 et 16. Nous citerons une leçon *sur le bassin du Congo*, qui, malgré quelques erreurs très excusables dans un tel sujet, était intéressante et instructive. Sur un sujet bien différent, le *domaine colonial de l'Angleterre*, nous avons entendu une leçon claire et solide, aussi complète que pouvait le comporter un sujet très vaste. Une leçon sur l'*Australasie britannique*, une autre sur l'*Inde* présentaient des parties très heureuses, et auraient tenu une classe fort attentive. Mais comme on connaît peu des sujets qui pourtant sont pour nous d'un intérêt considérable ! *Les accroissements coloniaux de la France de* 1815 *à* 1890, *La Tunisie et le protectorat français*, *Le Sénégal et le Soudan*, *L'Afrique méditerranéenne*, *L'Indo-Chine française*, ont donné quelques-unes des leçons les plus faibles et les plus inexactes. Ce ne sont pourtant ni les documents qui manquent, ni les relations les plus variées qui font défaut ! Mais y a-t-on recours ?

5° *Leçons sur un sujet de psychologie ou de morale.*

Le niveau des épreuves de morale s'est assez sensiblement élevé cette année. La meilleure preuve en est dans les notes que nous avons données : sur 19 épreuves orales, 7 seulement n'ont pas atteint la moyenne, sans tomber au-dessous de 7 ; 11 épreuves ont été notées de 10 à 15, et plus près de 15 que de 10 ; 1 aspirante a mérité 17. En général, il nous a paru que les leçons étaient mieux composées que les années précédentes, plus régulièrement développées ; que le sujet était abordé plus directement et les difficultés qu'il offrait moins souvent esquivées. Il faut, sans doute, chercher la

principale raison de cet heureux résultat dans la mesure qui a prolongé d'une heure (un tiers en plus) le temps accordé à la préparation. Et le fait lui-même qu'une préparation plus longue a pu donner, en somme, de meilleures leçons de morale, est intéressant et digne de remarque. Nous obtiendrons donc, avec plus de temps et plus de réflexion, des résultats plus sérieux. Nous souhaitons que le prochain concours confirme cette première expérience.

Il nous a semblé aussi, — mais peut-être entre-t-il dans cette appréciation une part d'illusion inévitable aux conseillers trop désireux d'être écoutés, — que les aspirantes se décidaient enfin à diriger l'effort de leurs réflexions dans le sens où nous ne cessons de les appeler, soit par nos conseils, soit par la nature même des questions qui leur sont proposées, et qui les ont déconcertées au début. Le résultat auquel nous visons est si important et si malaisé peut-être à définir, qu'on nous pardonnera d'y revenir une fois de plus. Il ne manque pas, d'ailleurs, de maîtres autorisés en ces matières, qui préféreraient à nos questions, présentées sous la forme de problèmes qu'il faut résoudre, et qu'ils estiment trop vagues ou trop profondes, de simples questions de Cours, traitées dans tous les Précis de philosophie et de morale, et que l'aspirante se serait exercée d'avance à exposer couramment, comme on récite une leçon bien apprise. C'est cela même que nous redoutons le plus. Nous n'avons pas à nous préoccuper de savoir si le sujet donné surprend le théoricien attaché à ses cadres et à ses formules, le spécialiste fidèle à la technique de sa science. Et si nos aspirantes nous venaient dire : « On ne nous a pas appris ces choses, ou, du moins, nous nous ne le reconnaissons pas sous cette forme », nous aurions précisément atteint notre but.

Car enfin, ce que nous souhaitons par-dessus tout dans un concours de cet ordre, ce n'est pas qu'une écolière intelligente et alerte fasse preuve de mémoire, mais que le sujet donne à penser à une femme — professeur ou femme du monde — pour peu qu'elle eût la sérieuse curiosité des grands problèmes de la vie morale, qui ne se sont jamais plus impérieusement posés que de nos jours. Nous voulons savoir si les idées qu'éveillent ces problèmes trouvent un écho dans le cœur de l'institutrice chargée de

parler elle-même à des jeunes filles du monde; nous voulons savoir si la culture morale qu'elle a cherchée dans de longues études est autre chose qu'un vernis léger de science philosophique, et si, en lui livrant l'âme de nos filles, nous ne les accoutumons pas à un pur verbiage, à moins de les exposer à de dangereuses expériences. Le plus grave effet de ces préparations tout en surface ou de ces solutions de hasard, c'est que les femmes manipulent les idées avec imprudence et témérité, comme si on les laissait à elles-mêmes dans un laboratoire de chimie. On craint les accidents. Nous ne prétendons pas obtenir l'originalité, la personnalité véritable : de combien de professeurs de philosophie *hommes* oserions-nous l'espérer? Il y faut, d'ailleurs, l'âge, la pratique de la vie, l'expérience, dont nous reconnaissons les effets chez quelques-unes de nos aspirantes, qui ont pour elles la maturité; mais nous avons le droit de nous assurer toujours, par les moyens que nous jugeons les meilleurs, que l'on comprend bien ce dont on parle, qu'il y a eu assimilation réelle, et non apparente, et nous attendons l'accent personnel dans l'impersonnalité de la doctrine. C'est là que les problèmes posés par nous sont d'un bien autre secours que ne seraient des questions découpées dans un Précis et empruntées même à un excellent maître.

Prenons quelques-uns de nos textes pour exemples.

C'est d'abord un mot de Pascal : « Le silence éternel de ces espaces infinis m'effraie. » En demandant à l'aspirante de commenter ces paroles, nous ne voulions point savoir si elle connaissait la vie de Pascal, ou l'histoire des *Pensées*, ou la doctrine de la *Grâce* — mais si elle est sensible à ce gémissement d'une âme inquiète, si elle a rêvé quelquefois elle-même à la destinée de la créature humaine sous les profondeurs de ce ciel étoilé où la science a fait le vide ; si elle a compris ce que signifiait cet effroi de Pascal devant le silence infini de l'univers, et qu'il faut rentrer en soi-même pour y trouver, dans ces autres profondeurs de la conscience, ce que le monde muet ne donne pas, ce que l'âme lui voudrait arracher en vain dans sa détresse.

Et maintenant si, à propos d'une autre question, on veut nous parler de la doctrine de la Grâce, nous en sommes fort aise, à la condition que l'aspirante entende par elle-même

l'idée de cette doctrine, dont on a tant disserté, et que, pour l'approuver ou la rejeter, elle consulte son sentiment intérieur. Une d'elles nous en a bien parlé. Il s'agissait encore d'un mot célèbre de Pascal : « Le moi est haïssable. » Elle a osé prendre parti ; il lui a paru, et elle nous a dit que le respect de soi, que le principe de la dignité personnelle sont incompatibles avec le sentiment de Pascal ; et elle a montré dans l'idée de la Grâce, « qui aime à se répandre dans des vases vides », le principe de cette haine de soi, contraire au progrès moral, et que le janséniste austère s'exerce à nourrir, avec l'inconscience de son orgueil.

De même, si l'on nous parle du Stoïcisme (la question était celle que nous indiquons par le n° 6 dans la liste de quelques-uns des sujets proposés), que ce ne soit pas uniquement pour rapporter et paraphraser la formule connue d'Épictète : « Abstiens-toi » ; mais, puisqu'il s'agissait d'un état d'âme de notre temps, pour entrer en communication sympathique avec certaines âmes contemporaines, âmes de poètes surtout, qui, dans la ruine de leurs croyances, s'efforcent de ressusciter la fierté stoïque et se préservent par là des pires défaillances. On pouvait citer des noms, des œuvres ; nous montrer, dans l'abaissement des caractères, dans l'affaiblissement du sentiment religieux, cette réaction inévitable, que le paganisme aussi a connue, et qui, soulevant quelques âmes nobles et tristes, les conduit, faute de mieux, vers ces sommets âpres et déserts de la grandeur morale sans Dieu, où se réfugiait le stoïcisme aux heures sombres de la décadence romaine. Les mêmes causes produisent ainsi les mêmes effets ; notre siècle a pu le voir, non sans intérêt. Et si l'aspirante ajoute que ces âmes graves, rétives au surnaturel, étroites dans leur fierté hautaine, toutes préparées déjà à être stoïciennes, le deviennent tout à fait quand le malheur les a trempées, alors nous croyons reconnaître dans ce futur professeur ce que nous lui demandons par-dessus tout, le sens pénétrant des choses morales — ou, tout au moins, la promesse qu'il ne se paiera pas de mots.

Prenons un dernier exemple. Une aspirante expliquait cette pensée : « Que des principes sévères gardent à l'âme une indestructible jeunesse. » A quoi bon nous parler du « travail attrayant » et de ses dangers ? Que venaient faire les

lieux communs sur les inconvénients d'une éducation molle et indulgente ? Toutes ces idées, et d'autres semblables, paraissaient lui venir d'un monde étranger au sujet. Quand donc nous a-t-elle montré qu'elle l'abordait et prenait pied? C'est quand, à la fin seulement de sa leçon, elle s'est aperçue que des principes sévères, en préservant l'âme de la contagion du mal général, en la prémunissant contre les tristes capitulations de l'âge et de l'expérience, en la maintenant dans son ingénuité et sa candeur premières, faisaient de son ignorance même une jeunesse d'un genre particulier, que rien ne pouvait plus corrompre. Et chacun de nous alors eût songé à telle âme candide que nous connaissons, que nous respectons, qui a traversé la vie sans en recevoir, comme tant d'autres, les éclaboussures!

Ces louanges accordées volontiers aux leçons de quelques-unes de nos aspirantes (rarement pour des leçons entières), nous ne nous déroberons pas plus que les années précédentes au jugement que nous devons porter sur l'ensemble de ces épreuves. La plupart des aspirantes n'y paraissent pas assez préparées par la réflexion et la lecture. Cette conscience morale, dont nous parlions l'an dernier, et qui ne s'élève guère au-dessus des considérations de la moralité courante, aurait besoin de s'épurer, de s'affiner encore, de se dégager des contradictions et des incohérences que nous y découvrons. Chacune de nos questions est un coup de sonde qui descend dans l'âme de ces jeunes personnes pour y mesurer la profondeur de la vie morale. Toutes, si nous les prenons individuellement, donneront le parfait exemple d'une vie studieuse et sérieuse ; leurs excellents conseils ne seront pas à dédaigner et les élèves en tireront assurément du profit. Mais n'oublions pas que ce sont des professeurs, et que c'est l'esprit de la Morale, dans son essence même, qui leur demeure encore trop étranger. Chez les maîtres de nos lycées de jeunes gens, les études philosophiques, doublées des études historiques et littéraires prolongées pendant des années, suscitent et entretiennent un puissant courant d'idéalisme, qui hausse insensiblement les esprits jusqu'aux sources de la moralité. Cette durée, ces secours manquent parfois à nos professeurs femmes, quand les premiers guides leur ont fait défaut. Aussi ne cesserons-nous d'insister auprès d'elles

pour leur recommander l'épreuve de Morale comme essentielle dans le concours qui leur confère le titre d'agrégée. Les plus distinguées elles-mêmes — et il y en a plus d'une — restent encore assez loin du but[1].

6° Langues vivantes.

(Épreuves écrites et épreuves orales)

Sur les 43 aspirantes qui ont pris part aux épreuves écrites, 33 s'étaient fait inscrire pour l'anglais, 10 pour l'allemand. Sur les 19 qui ont concouru pour l'admission définitive, 14 ont été interrogées sur l'anglais, 5 sur l'allemand. Nous avons déjà reconnu, dans les années précédentes, que le maintien des épreuves de langues vivantes au concours d'agrégation n'avait donné, en définitive, que de bons résultats. On pouvait craindre que des notes élevées ne fissent pencher trop avantageusement la balance en faveur d'aspirantes qui auraient été faibles pour le reste ; ou qu'au contraire la faiblesse dans les épreuves d'anglais ou d'allemand ne compromît sérieusement le succès d'aspirantes distinguées dans les épreuves essentielles de littérature, d'histoire ou de morale. Mais, outre que le coefficient n'est plus le même, il a été reconnu par l'expérience que les meilleures de nos aspirantes se faisaient également bien noter dans toutes les épreuves, et qu'à bien peu d'exceptions près, si le classement d'admissibilité ou d'admission en pouvait être modifié dans une certaine mesure, le résultat définitif ne l'était pas. Quant au temps consacré à cette étude des langues vivantes et de

1. Sujets de quelques questions de morale, proposés en 1891.

1. Faut-il faire une part à l'enthousiasme dans la vie vertueuse et raisonnable ?

2. Être libre, c'est obéir à la raison. Que pensez-vous de cette maxime ?

3. Un moraliste contemporain pense que la règle de la vie morale est contenue dans ce précepte de l'Évangile : « Ne résiste pas aux méchants. » Appréciez cette idée.

4. Expliquer ce mot de Pascal : « Le silence éternel de ces espaces infinis m'effraie. »

5. La culture du sentiment du beau vous paraît-elle sans danger pour le sentiment moral ?

6. Pensez-vous qu'il y ait encore aujourd'hui des stoïciens, non de profession, mais de cœur et d'esprit ! En ce cas, comment vous représentez-vous leur état d'âme ?

7. On parle beaucoup de l'évolution. Pensez-vous que l'idée d'une évolution du sentiment moral change quelque chose à nos croyances morales et religieuses ?

8. La docilité chez les élèves : quels en sont les avantages et les inconvénients ?

9. Comprend-on la morale sans une sanction ?

10. Commenter ce mot de Mme Necker de Saussure : « L'âme ne reçoit d'impressions justes que dans le calme ; quand elle est troublée, rien n'agit sur elle comme il doit agir. »

11. Les lois de la sélection naturelle et la charité, etc.

leurs littératures, il est loin d'être stérile pour la culture générale de l'esprit; il rapproche l'Enseignement secondaire des jeunes filles de l'Enseignement moderne, il enrichit le sens du beau par la variété des belles œuvres, il étend et fortifie le jugement par la comparaison des textes; et, par la diversité constatée du génie propre aux différents peuples, permet de mieux embrasser l'intelligence humaine tout entière.

Les épreuves ont été bonnes et sont en progrès, l'anglais gardant pourtant sa supériorité sur l'allemand. Pour l'anglais, le maximum étant douze, cinq aspirantes seulement, aux épreuves écrites, sont restées au-dessous de la moyenne; une seule n'a pas atteint la moyenne pour l'allemand; et cette moyenne, pour l'une et l'autre langue, a été dépassée par douze aspirantes, dont une a atteint le maximum. Aux épreuves orales, le résultat a été plus satisfaisant encore, puisque sur les dix-neuf admissibles, tant pour l'allemand que pour l'anglais, douze aspirantes ont atteint ou dépassé la note dix. Deux ont obtenu le maximum.

Conclusion.

Notre conclusion, Monsieur le Ministre, ressemblera beaucoup à notre début: nous ne pouvons que rendre bon témoignage de tant d'efforts et de persévérance; nous ne pouvons qu'attester encore que le concours est en progrès, et que, parmi les aspirantes qui viennent après la courte liste des admises, il en est qui étaient bien près du succès, et l'auraient obtenu en d'autres temps. C'est une consolation qu'il ne nous est pas interdit de leur donner, à défaut d'une satisfaction effective et plus durable.

Nous l'avons dit maintes fois à ces courageuses et intéressantes habituées de nos concours, et nous le répétons ici: nous cherchons, avant tout, à découvrir les qualités personnelles, la justesse de l'esprit, le sentiment littéraire, le sens de l'histoire, la chaleur d'âme et la conviction dans les choses de la morale. Nous demandons moins la connaissance des faits, où les preuves sont faites par les examens et les concours antérieurs, que l'intelligence professionnelle, l'art de choisir, la bonne mise en œuvre, le don précieux de communication. C'est déjà répondre à ceux qui nous accusent de trop exiger des femmes. Mais oublie-t-on qu'il s'agit de

professeurs, non d'élèves? Il faut décider si, pour former la raison des élèves, nous devons avoir des maîtresses raisonnables, et si cette raison peut gâter ce qu'il y a, dans les jeunes filles, de vivacité naturelle, d'imagination riante, de grâce et d'agrément. Les plus obstinés adversaires de l'Enseignement secondaire des jeunes filles n'oseraient le soutenir. Du reste, nous avons, pour la première fois cette année, avec votre assentiment, Monsieur le Ministre, livré à la publicité quelques-unes des compositions écrites de nos aspirantes, et ce n'est pas une des moindres réponses que nous puissions faire pour éclairer l'opinion, la rassurer, l'attacher à nos concours. On y verra que si les connaissances les plus solides et l'art de les bien présenter sont déjà des mérites acquis à l'agrégation, nos soins et nos efforts se portent surtout, avec le développement général de l'esprit, sur l'éducation de l'âme, inséparable de la sûreté du goût, de la fermeté des convictions, de la simplicité du langage, de la discrétion et de la mesure. Nous attendons avec une confiance tranquille les résultats d'un enseignement ainsi conçu et dirigé, qui, loin de dénaturer le caractère propre de la jeune fille et de la femme, fortifiera en elles les qualités natives, tout en les mettant à même de prendre une part plus large et plus intelligente aux justes préoccupations comme aux impérieux devoirs de la vie moderne. Le foyer domestique lui-même y est intéressé.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon plus respectueux dévouement.

Le Président du Concours,

EUGÈNE MANUEL.

1-3090-3

Paris. — Imp. E. CAPIOMONT et Cie, rue des Poitevins, 6.

R.W.B. JACKSON LIBRARY
3 0005 03064549 6

379.1570944
M294R
Manuel
Rapport sur le concours d'agrégation pour l'enseignment secondaire des jeunes filles en 1890.
BOUND WITH HIS

379.1570944
M294R
Manuel
Rapport sur le concours d'agrégation pour l'enseignment secondaire des jeunes filles en 1890.

BOUND WITH HIS
Rapport sur le concours d'agrégation pour l'enseignment secondaire des jeunes filles - lettres - en 1891.

R.W.B. JACKSON LIBRARY
3 0005 03064550 4